

Ministère de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative

Agence Nationale Pour l'Emploi

Département de l'Observatoire
de l'Emploi



République Togolaise

Travail-Liberté-Patrie



Bulletin d'Information sur le Marché du Travail

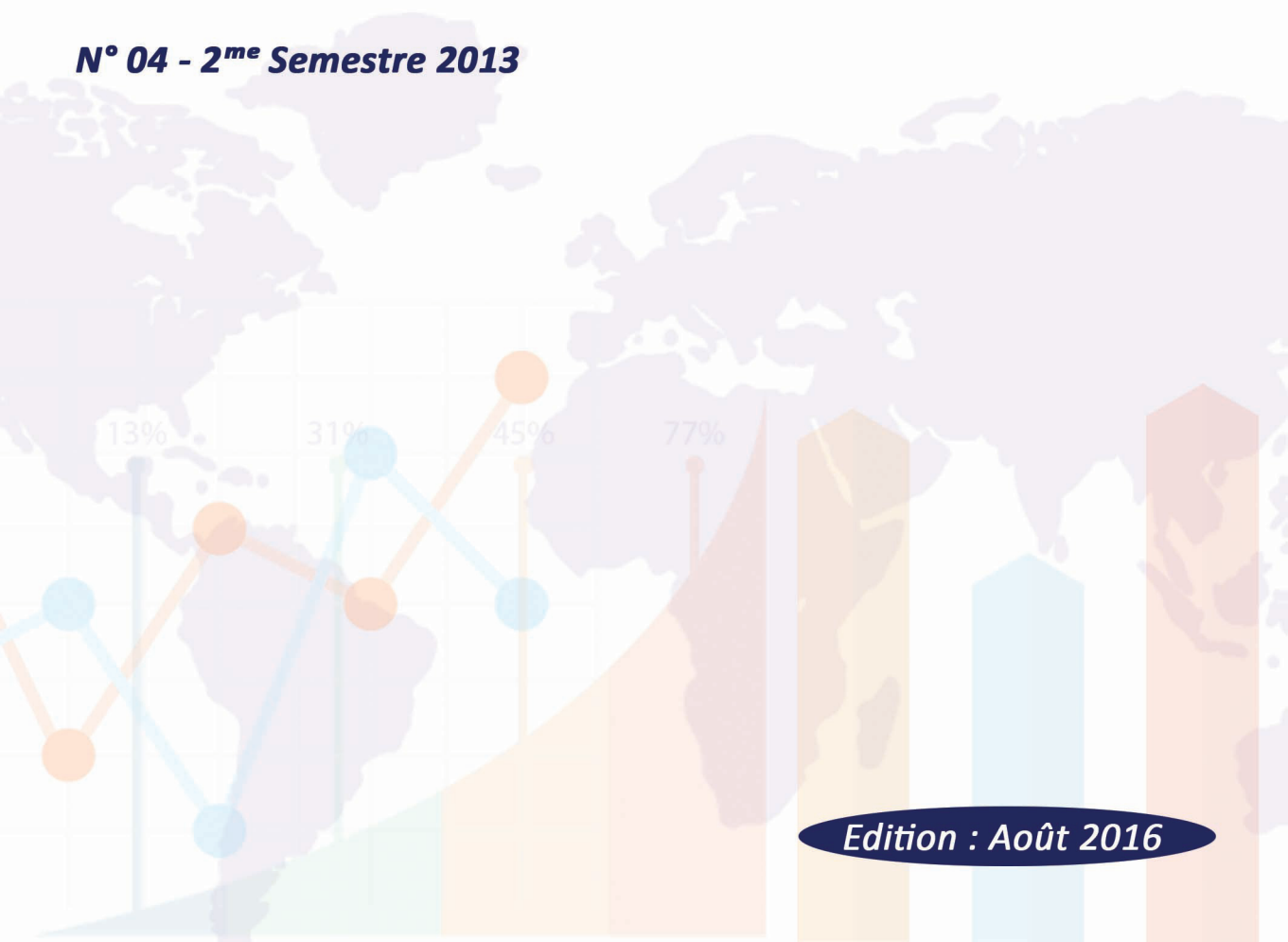
N° 04 - 2^{me} Semestre 2013



Edition : Août 2016

Bulletin d'Information sur le Marché du Travail

N° 04 - 2^{me} Semestre 2013



Edition : Août 2016

Table des Matières

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	9
Avant-propos.....	11
Méthodologie.....	13
CHAPITRE I : Offres et demandes d'emploi.....	15
I-1-Demandes d'emploi enregistrées.....	17
I-2-Offres d'emploi enregistrées et placements effectués.....	20
CHAPITRE II : Politiques actives du marché de travail.....	23
II-1-PROVONAT.....	25
II-2-Programme AIDE.....	28
II-3-Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ).....	31
II-4-Agence Nationale de Promotion, de Garantie et de Financement des petites et moyennes entreprises et industries(ANPGF).....	33
CHAPITRE III : Marché de travail et formation.....	35
III-1-Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP).....	37
III-2-Enseignement supérieur.....	42
III-3-Alphabétisation.....	45
CHAPITRE IV : Sécurité sociale.....	47
IV-1-Affiliations aux organisations patronales.....	49
IV-2-Affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).....	52
IV-3-Assurance maladie INAM.....	54
CHAPITRE V : Indicateurs socio-économiques.....	59
V-1-Prix moyens des produits de première nécessité de juillet à décembre 2013.....	61
V-2-Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de juillet à décembre 2013.....	62
V-3-Taux d'inflation mensuelle de juillet à décembre 2013.....	62
V-4-Création d'entreprises au cours du second semestre de 2013.....	63
ANNEXES.....	66

Liste des graphiques

Graphique 1.1.1 Répartition des DE par structure de placement et par sexe	17
Graphique 1.1.2 Répartition des DE inscrits par niveau d’instruction et par structure de placement	19
Graphique 1.1.3 Répartition des demandes d’emploi enregistrées selon l’expérience professionnelle, par sexe et par structure de placement de juillet à décembre 2013	19
Graphique 2.1.1 Répartition des candidats au poste de volontariat selon le sexe	25
Graphique 2.1.2 Répartition des candidats au poste de volontariat selon le diplôme	26
Graphique 2.1.3 Répartition des postes de volontaires selon le niveau d’instruction	26
Graphique 2.1.4 Répartition des volontaires nationaux selon la région d’affectation	27
Graphique 2.1.5 Répartition des volontaires nationaux placés selon le niveau d’instruction	27
Graphique 2.1.6 Répartition des ruptures de contrat de volontariat en fonction des raisons	28
Graphique 2.2.1 Répartition des candidatures enregistrées selon le sexe	29
Graphique 2.2.2 Répartition des candidatures enregistrées selon la région	29
Graphique 2.2.3 Répartition des candidatures enregistrées selon le diplôme	30
Graphique 2.2.4 Répartition des candidats déployés selon le niveau d’instruction	31
Graphique 2.3.1 Répartition des candidats inscrits au FAIEJ selon le statut par rapport à l’emploi	32
Graphique 2.3.2 Répartition des candidats formés selon le sexe et par institution	32
Graphique 2.4.1 Répartition des promoteurs de micro-entreprises selon le sexe	33
Graphique 3.1.1 Répartition des effectifs des apprenants dans les filières du cycle long en 2013	38
Graphique 3.1.2 Répartition des effectifs des apprenants dans les filières du cycle court en 2013	38
Graphique 3.1.3 Répartition des effectifs présentés au BAC I par section et par région en 2013	39
Graphique 3.1.4 Taux de réussite par région au BAC I en 2013	40
Graphique 3.1.6 Taux de réussite par filière au BAC II en 2013	41
Graphique 3.1.7 Répartition des effectifs des apprenants présentés et admis selon les différents examens professionnels au cours de l’année 2012/2013	42
Graphique 3.2.1 Répartition des étudiants inscrits selon le sexe en 2013	43
Graphique 3.2.2 Répartition des étudiants inscrits à l’UL par département en 2013	43
Graphique 3.2.3 Répartition des étudiants inscrits par sexe et par département en 2013	44
Graphique 3.2.4 Répartition des enseignants par grade universitaire en 2013	44
Graphique 3.3.1 Répartition des adultes alphabétisés selon le sexe en 2013	45
Graphique 3.3.2 Répartition des adultes alphabétisés par région en 2013	45
Graphique 3.3.3 Répartition des adultes alphabétisés par région et par sexe en 2013	46
Graphique 4.1.1 Répartition des responsables d’entreprises selon le sexe et les regroupements d’entreprises	49
Graphique 4.1.2 Répartition des entreprises de l’AGET selon le domaine d’activité	50
Graphique 4.1.3 Répartition des entreprises de l’ASOZOF selon le domaine d’activité	51
Graphique 4.1.4 Répartition des entreprises de GTPME/PMI selon le domaine d’activité	51
Graphique 4.2.1 Répartition des travailleurs inscrits en 2013 selon les régions	52

Graphique 4.2.2 Répartition des accidentés enregistrés en 2013 selon le lieu.....	53
Graphique 4.2.3 Répartition des accidentés enregistrés en 2013 selon les régions	53
Graphique 4.2.4 Répartition des accidentés en 2013 selon le sexe.....	54
Graphique 4.3.1 Répartition des fonctionnaires affiliés par région au 31 décembre 2013	54
Graphique 4.3.2 Répartition des fonctionnaires inscrits par région au second semestre 2013	55
Graphique 4.3.3 Répartition des retraités inscrits par sexe au 31 décembre 2013.....	55
Graphique 4.3.4 Répartition des retraités inscrits par tranche d'âge au 31 décembre 2013	56
Graphique 4.3.5 Répartition des retraités inscrits par sexe au second semestre 2013	56
Graphique 4.3.6 Répartition des retraités inscrits par tranche d'âge au second semestre 2013.....	57
Graphique 5.2.1 Evolution de l'IHPC de juillet à décembre 2013	62
Graphique 5.3.1 Evolution du taux d'inflation mensuel de juillet à décembre 2013.....	63
Graphique 5.4.1 Répartition des entreprises créées et enregistrées au CFE selon la région d'implantation du siège	63
Graphique 5.4.2 Répartition des entreprises enregistrées au CFE selon la nationalité des promoteurs	64
Graphique 5.4.3 Répartition des entreprises enregistrées selon le secteur d'activité	64
Graphique 5.4.4 Répartition des entreprises enregistrées selon la forme juridique	65

Liste des tableaux

Tableau 1.1.1 Répartition des DE par âge par structure d'enregistrement et par sexe	18
Tableau 1.2.1 Offres d'emploi enregistrées selon le niveau d'instruction exigé de juillet à décembre 2013	20
Tableau 1.2.2 Répartition du nombre de placements effectués selon le type de contrat et par sexe de juillet à décembre 2013	21
Tableau 1.2.3 Répartition du nombre de placements effectués par sexe selon la qualification socioprofessionnelle de juillet à décembre 2013	21
Tableau 3.3.1 Répartition des salariés formés par secteur en 2013	46
Tableau 4.1.1 Répartition des entreprises selon la forme juridique et les regroupements d'entreprises au second semestre 2013	49
Tableau 4.2.1 Répartition des structures affiliées en 2013 par région et par type de structures	52
Tableau 5.1.1 Evolution des prix moyens des produits de première nécessité de juillet à décembre 2013	61

Sigles et Abréviations

AGET :	Association des grandes entreprises du Togo
AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
ANVT :	Agence nationale de volontariat au Togo
BAC :	Baccalauréat
BEP :	Brevet d'études professionnelles
BIMT :	Bulletin d'informations sur le marché du travail
BT :	Brevet de technicien
BTS :	Brevet de technicien supérieur
CAP :	Certificat d'aptitude professionnelle
CEDEAO :	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CFE :	Centre de formalité des entreprises
CIC:	Centre d'informatique et de calcul
CNSS :	Caisse nationale de sécurité sociale
CREE :	Créer son entreprise
DACE:	Département d'appui à la création d'emploi
DE :	Demandeur d'emploi
DEA :	Diplôme d'études approfondies
DESS :	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGSCN :	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DGT :	Direction générale du travail
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
DUT :	Diplôme universitaire de technologie
EAM :	Ecole des assistants médicaux
ENS-A :	Ecole normale supérieure d'Atakpamé
ENSI :	Ecole nationale supérieure d'ingénieurs
ESA :	Ecole supérieure d'agronomie
ESSD:	Ecole supérieure de secrétariat de direction
ESTBA :	Ecole supérieure des techniques biologiques et alimentaires
ETFP:	Enseignement technique et formation professionnelle
FAIEJ :	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FASEG:	Faculté des sciences économiques et de gestion
FDD :	Faculté de droit
FDS:	Faculté des sciences
FLESH:	Faculté des lettres et sciences humaines
FMMP :	Faculté mixte de médecine et de pharmacie
FNAFPF	Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel
FSS:	Faculté des sciences de la santé
GIE :	Groupe d'intérêt économique
GTPME/PMI :	Groupe togolais des petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
INAM :	Institut national d'assurance maladie
INSE :	Institut des sciences de l'éducation

INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPC :	Indice des prix à la consommation
ISICA:	Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts
IUT-G :	Institut universitaire des technologies de gestion
MAEP :	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MEPSA :	Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation
METFPI:	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie
MTESS :	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
PADAT :	Projet d'appui au développement agricole au Togo
PARTAM :	Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové
PASA :	Projet d'appui au secteur agricole
PBVM :	Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve mono
PDPR :	Projet de développement rural intégré
PPAAD :	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest – Projet TOGO
SA :	Société anonyme
SARL U :	Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SARL :	Société à responsabilité limitée
SAU :	Société anonyme unipersonnelle
TRIE :	Trouver son idée d'entreprise
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UL:	Université de Lomé
UK :	Université de Kara
ZAAP :	Zone d'Aménagement Agricole Planifié

Avant-propos

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a entre autres attributions, la promotion de l'emploi, la production et la diffusion de l'information sur la dynamique du marché du travail au Togo. La mission d'information sur le marché du travail est dévolue à son Département de l'observatoire de l'emploi (DOE).

Dans ce cadre, le DOE produit périodiquement des documents qu'il met à la disposition du public. Le Bulletin d'informations sur le marché du travail (BIMT) est l'une de ses principales publications.

Le BIMT présente les statistiques semestrielles sur l'emploi, la formation, la sécurité sociale et les indicateurs socioéconomiques nécessaires aux négociations sur les salaires et les conditions de travail. Il fait également état de la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail.

La présente édition, quatrième du genre, analyse les données du deuxième semestre de l'année 2013. Les informations traitées sont fournies par les différentes structures productrices des données sur le marché du travail.

L'ANPE remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la rédaction de ce numéro du BIMT.

Le Directeur Général



Edmond Comlan AMOUSSOU, Sc CRHA

Méthodologie

Le présent BIMT couvre la période de juillet à décembre 2013. La méthodologie adoptée pour son élaboration comporte trois étapes.

1- Définition des indicateurs à renseigner et les structures productrices des données

Les indicateurs retenus pour l'analyse dans le bulletin sont ceux définis dans les précédentes éditions du BIMT. Quarante-une (41) structures productrices des informations sur le marché du travail ont été identifiées pour la collecte de données.

2- Actualisation des outils et collecte de données

Les fiches qui ont servi à la collecte des données pour l'édition du bulletin du premier semestre de 2013 ont été actualisées et présentées aux structures concernées pour une validation lors d'une rencontre en mai 2015. Cette réunion qui a marqué le début de la collecte des données, a permis de finaliser les fiches de collecte en tenant compte des observations faites.

Malgré la sensibilisation des structures productrices de données dès le début de la collecte, celle-ci a tout de même pris plus de temps que prévu. Certaines structures n'ont pas renseigné les fiches.

3- Traitement, analyse et rédaction du bulletin

Le traitement statistique et la production des graphiques et tableaux ont été faits sous le logiciel Excel 2010. L'analyse des données et la rédaction du bulletin ont été réalisées par l'équipe de l'Observatoire de l'emploi appuyée par les autres directions de l'ANPE. Le premier draft du document a été validé par les structures ayant fourni les informations.

CHAPITRE I :

Offres et demandes d'emplois

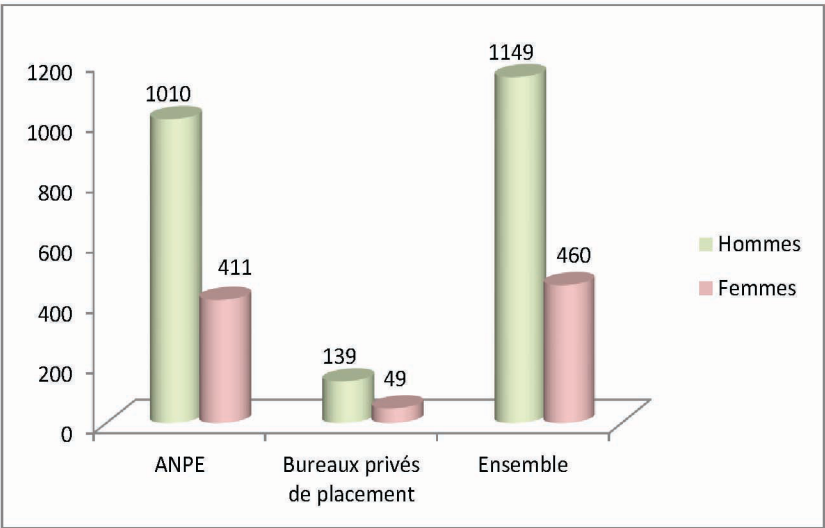
Ce chapitre traite des offres et demandes d'emplois provenant des registres des structures d'intermédiation. Il s'agit, du côté de l'Etat, de l'ANPE et du côté des services privés de placement, de Kapi Consult et Conseils Réunis.

I-1-Demandes d'emploi enregistrées

Au cours du semestre, le nombre des demandes d'emploi enregistrées par les trois structures d'intermédiation sur le marché du travail s'élève à 1609 reparti en 1421 pour l'ANPE, 188 pour les deux bureaux privés de placement. Les hommes ont plus envoyé de demande (72,5%).

Les demandeurs d'emploi (DE) qui se sont inscrits au niveau des services de l'ANPE sont composés de 71,0% d'hommes (1010) et de 29,0% de femmes (411). La tendance est la même au niveau des services privés d'intermédiation avec 26,0% de femmes (49) et 74,0% d'hommes (139).

Graphique1.1.1 Répartition des DE par structure de placement et par sexe



Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

▪ **Âge des DE**

Selon les données du tableau ci-dessous, les jeunes de 25 à 29 ans sont majoritaires parmi les inscrits à l'ANPE et représentent 45,4% des DE. Ils sont suivis de ceux de la tranche 30-39 ans (25,5%). Quel que soit le sexe des DE, on retrouve plus de jeunes de 25 à 29 ans parmi les inscrits. Par contre, au niveau des services privés de placement, la tranche d'âge de 30 à 39 ans est la plus représentée avec 45,2% suivie par celle de 25 à 29 ans (38,3%).

Tableau 1.1.1 Répartition des DE par âge par structure d'enregistrement et par sexe

Tranche d'âge	ANPE			Bureaux de placement		
	Femme	Homme	Ensemble ¹	Femme	Homme	Ensemble
15 à 19 ans	1,0%	0,4%	0,6%	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 24 ans	31,0%	22,4%	24,9%	16,3%	9,4%	11,2%
25 à 29 ans	43,4%	46,1%	45,4%	51,0%	33,8%	38,3%
30 à 39 ans	21,7%	27,0%	25,5%	30,6%	50,4%	45,2%
40 à 60 ans	2,9%	4,1%	3,7%	2,0%	6,5%	5,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

▪ Niveau d'instruction des DE

Les DE inscrits à l'ANPE ont majoritairement un niveau universitaire et correspondent à 88,9% des DE. Il en est de même au niveau des bureaux privés de placement avec un taux de 72,3%.

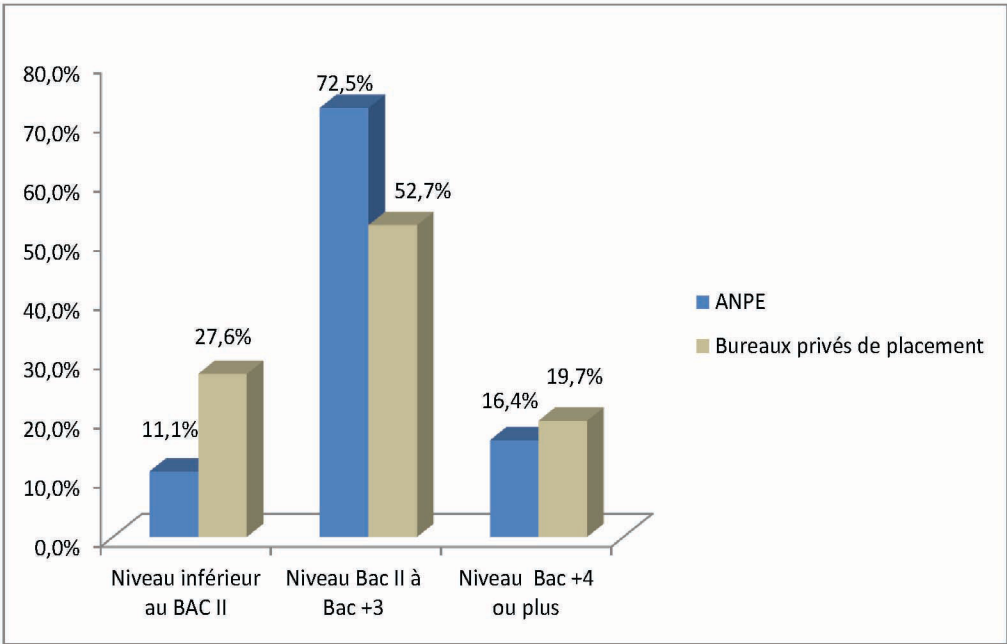
Quel que soit le sexe, les DE ayant un niveau universitaire sont les plus nombreux à l'ANPE (93,3% chez les femmes et 87,1% chez les hommes) comme dans les bureaux de placement (87,8% chez les femmes et 66,9% chez les hommes).

Les DE inscrits à l'ANPE et ayant un niveau d'instruction universitaire supérieur ou égal au Bac + 4 représentent 16,4%. Ceux qui ont un niveau d'instruction universitaire compris entre le Bac II et Bac + 3 inclus constituent 72,5% de l'ensemble. Les DE ayant un niveau d'instruction inférieur au Bac II sont peu représentés (11,1% des DE).

Concernant les bureaux privés de placement, il est également observé plus de DE inscrits ayant un niveau universitaire compris entre le Bac II et Bac + 3 inclus (52,7%) que ceux du niveau universitaire d'au moins égal à Bac + 4 (19,7%).

¹ C'est le rapport de l'effectif de la tranche d'âge sur l'effectif total de la structure d'enregistrement.

Graphique 1.1.2 Répartition des DE inscrits par niveau d’instruction et par structure de placement

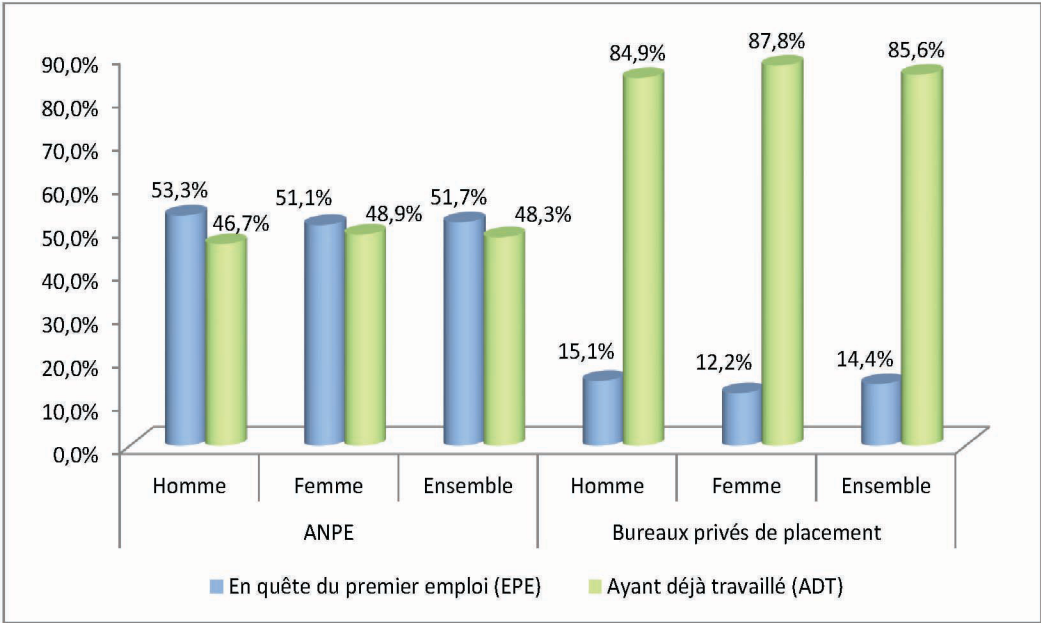


Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE.

▪ **Expérience professionnelle des DE**

Les DE inscrits à l’ANPE et en quête de leur premier emploi représentent 51,7% contre 14,4% dans les bureaux privés de placement. Par contre, la proportion des DE justifiant d’une expérience professionnelle est plus élevée au niveau des bureaux privés de placement (85,6% contre 48,3% pour l’ANPE). Les mêmes observations sont faites quels que soient le sexe du DE et la structure de placement.

Graphique 1.1.3 Répartition des demandes d’emploi enregistrées selon l’expérience professionnelle, par sexe et par structure de placement de juillet à décembre 2013



Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE.

I-2-Offres d’emploi enregistrées et placements effectués

Au cours du second semestre, les offres d’emploi dénombrées dans les registres de l’ANPE se sont chiffrées à 182 contre 34 dans les bureaux privés de placement. L’essentiel des offres d’emplois recensées est relatif aux métiers des services (commerce, hôtellerie et particuliers) et de la gestion administrative et financière.

▪ **L’offre selon le niveau d’instruction exigé**

La totalité des offres reçues par les bureaux privés de placement requiert un niveau d’instruction universitaire. Seulement 42,9% des offres d’emplois enregistrées à l’ANPE exigent un niveau universitaire et sont pour la plupart un niveau BAC+2 ou BAC+3 (BTS, DUT, Licence,...).

Tableau 1.2.1 Répartition des offres d’emploi enregistrées selon le niveau d’instruction exigé de juillet à décembre 2013

Niveau d’instruction	Nombre d’offres enregistrées à ANPE	Nombre d’offres enregistrées par les bureaux de placement
Néant	0	0
Alphabétisé	0	0
Primaire	15	0
Premier cycle du secondaire (Collège)	29	0
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	34	0
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	26	0
BTS/ DEUG/DUT/Licence	51	11
Maîtrise ou plus	27	23
Total	182	34

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

▪ **L’offre selon la famille des métiers**

Des offres enregistrées à l’ANPE concernent plus les métiers des services aux particuliers et de la gestion administrative et financière, respectivement avec 30,2% et 26,9% du total. Ils sont suivis des métiers de la communication (11,0%) et de ceux de l’hôtellerie (10,4%).

Les métiers de la gestion administrative et financière correspondant à 61,8% des offres d’emploi enregistrées devancent ceux de la culture et de la communication (11,8%) au niveau des bureaux privés de placement (voir tableau 1 en annexe).

▪ **Les placements effectués**

D’après le tableau ci-dessous, les placements effectués portent sur 189 postes. Au total, 117hommes et 72femmes ont obtenu un emploi par le biais des trois services d’intermédiation. La majorité des placements (97,9%) a été effectuée sous forme de contrat à durée indéterminée.

Tableau 1.2.2 Répartition du nombre de placements effectués selon le type de contrat et par sexe de juillet à décembre 2013

Durée de l'emploi	ANPE			Bureaux privés de placement		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CDD	3	0	3	0	1	1
CDI	110	69	179	4	2	6
Total	113	69	182	4	3	7

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE.

La totalité des offres enregistrées dans les bureaux privés de placement ont porté sur les postes nécessitant les cadres moyens et agents de maîtrise (100%), tandis qu'à l'ANPE, les offres ont concerné en majorité les cadres moyens et agents de maîtrise (61,0%), suivis des ouvriers (15,9%) et des cadres supérieurs (14,8%).

Par ailleurs, que ce soit à l'ANPE ou dans les bureaux privés de placement, les hommes sont les plus sollicités par les employeurs pour les postes de cadres moyens et agents de maîtrise. Ils représentent 37,9% à l'ANPE et 57,1% dans les bureaux privés de placement.

Tableau 1.2.3 Répartition du nombre de placements effectués par sexe selon la qualification socioprofessionnelle et par structure de placement de juillet à décembre 2013

Qualification	ANPE			Bureaux de placements		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Cadre supérieur	7	20	27	0	0	0
Cadre moyen et agent de maîtrise	42	69	111	3	4	7
Ouvrier	16	13	29	0	0	0
Employé	4	11	15	0	0	0
Manœuvre et assimilé	0	0	0	0	0	0
Total	69	113	182	3	4	7

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

CHAPITRE II :

Politiques actives du marché du travail

L'emploi des jeunes représente un enjeu majeur pour le Togo. Ainsi, pour résoudre le problème de chômage des jeunes, l'Etat a mis en place des programmes et institutions de promotion de l'emploi des jeunes. Parmi ces programmes et institutions, on peut citer le Programme de promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT²), le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) piloté par l'ANPE et l'Agence nationale de promotion, de garantie et de financement des petites et moyennes entreprises et industries (ANPGF).

II-1-PROVONAT

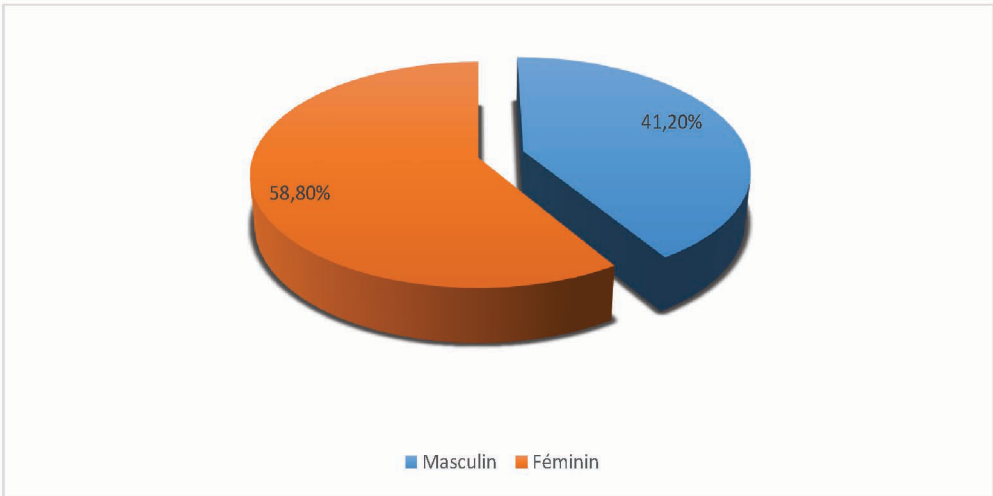
Lancé en septembre 2011 par le gouvernement, le PROVONAT permet d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés des deux sexes âgés de 18 à 35 ans sur le marché du travail. Il a pour objectifs : (i) la mobilisation et la valorisation des ressources humaines locales, (ii) la promotion de l'engagement volontaire à travers des actions de développement, (iii) et l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres en créant une meilleure capacité aussi bien au niveau des communautés que des structures d'accueil.

Placé sous un contrat d'un an renouvelable 4 fois, chaque volontaire sur le terrain bénéficie d'une allocation de subsistance dont le montant varie suivant le niveau d'instruction.

▪ **Les candidatures enregistrées au second semestre 2013**

Il a été enregistré au cours de la période (tableau 2 en annexe), 2402 candidatures composées majoritairement de femmes (58,8%).

Graphique 2.1.1 Répartition des candidats au poste de volontariat selon le sexe



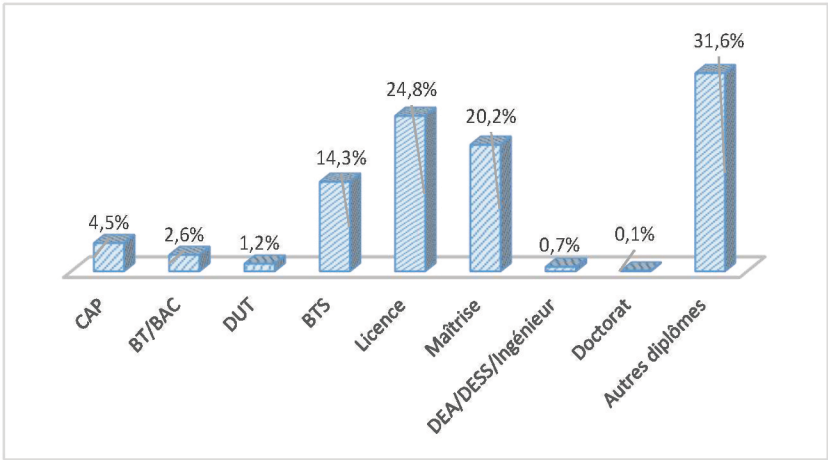
Source : PROVONAT, calculs DOE

Les jeunes âgés de 25 à 29 ans représentent 41,3% des candidats enregistrés, suivis de ceux de la tranche de 20 à 24 ans (39,0%).

² Transformé en Agence nationale de volontariat du Togo (ANVT) en 2014

Parmi les candidats au volontariat, les diplômés de l'enseignement supérieur sont surtout ceux de la licence (24,8%) et la maîtrise (20,2%). Par contre, les titulaires d'un doctorat, d'un DEA/DESS/ingénieur se sont peu intéressés au volontariat. Les autres diplômés (détenteurs d'attestations, de certificats, etc.) représentent 31,6% des candidatures.

Graphique 2.1.2 Répartition des candidats au poste de volontariat selon le diplôme



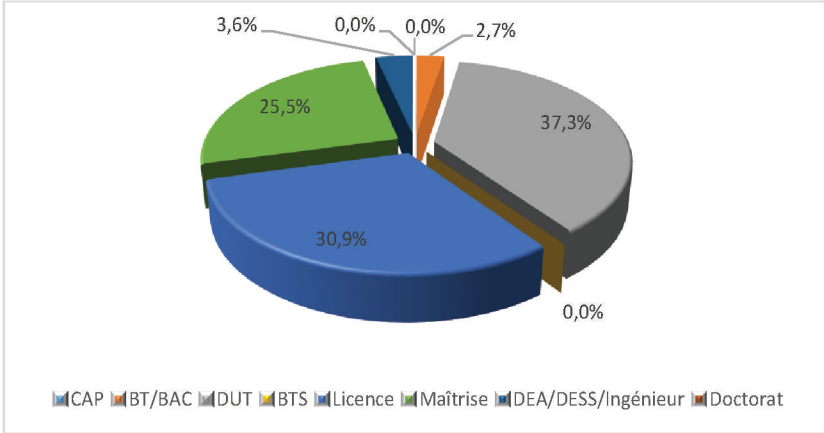
Source: PROVONAT, calculs DOE

La majorité des candidats titulaires d'un BAC+2 (BTS ou DUT) et autres diplômes est de sexe féminin

- **Offres de poste de volontariat enregistrées au cours du deuxième semestre 2013**

Au total 110 offres de volontariat sont enregistrées au cours de la période. La répartition des besoins exprimés révèle que les titulaires du DUT (37,3%), de la licence (30,9%) et de la maîtrise (25,5%) et sont les plus recherchés. Par contre, aucune offre n'a été faite pour ceux du CAP, BTS et doctorat.

Graphique 2.1.3 Répartition des postes de volontaires selon le niveau d'instruction



Source : PROVONAT, calcul DOE

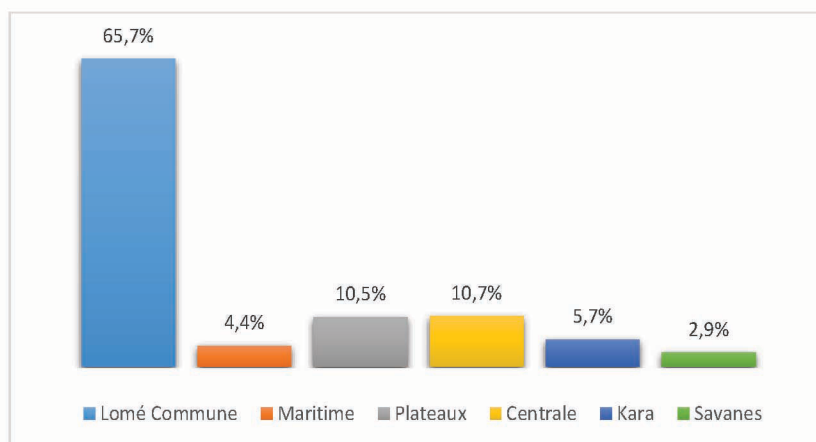
- **Volontaires en mission ou déployés**

Au second semestre 2013, 750 volontaires (soit 31,2% des candidats enregistrés) ont été envoyés en mission (ou déployés).

Ces volontaires se retrouvent essentiellement dans différentes structures surtout dans l'administration publique (39,1%) et dans la santé et action sociale (30,3%).

La plupart d'entre eux sont affectés à Lomé (65,7%) contre seulement 2,9% dans la région des Savanes.

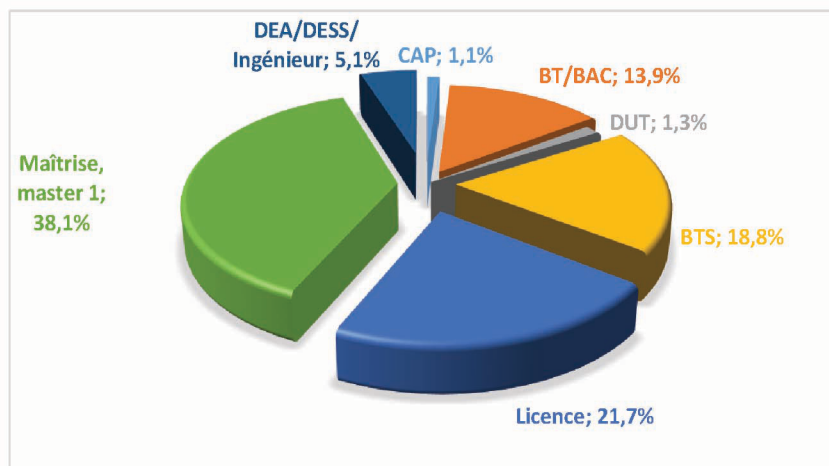
Graphique 2.1.4 Répartition des volontaires nationaux selon la région d'affectation



Source: PROVONAT, calculs DOE

Les volontaires de niveau maîtrise (38,1%) et licence (21,7%) sont les plus déployés contre ceux titulaires d'un CAP (1,1%) et DUT (1,3%). Les femmes représentent 35,3% des volontaires déployés.

Graphique 2.1.5 Répartition des volontaires nationaux placés selon le niveau d'instruction

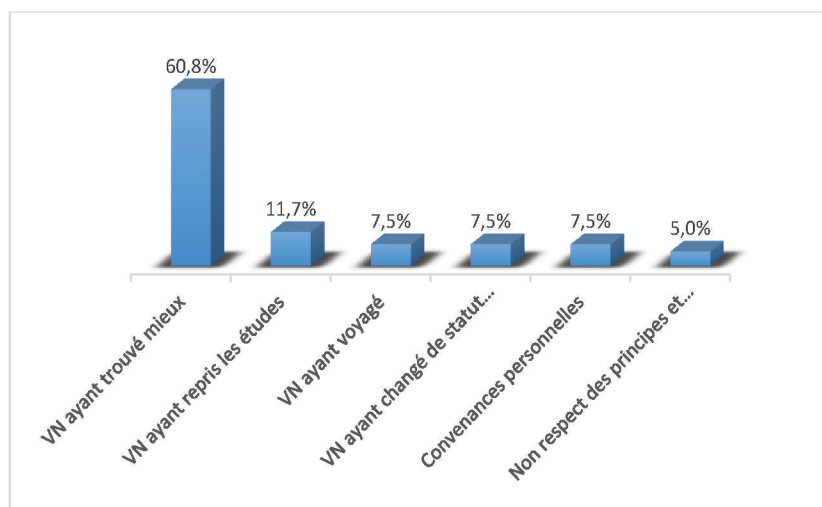


Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Rupture de contrats**

Au cours du second semestre 2013, au total 120 ruptures de contrat de volontariat national ont été enregistrées. Ces ruptures sont dues à 60,8%, aux meilleures opportunités trouvées par les volontaires et seulement 5%, au non-respect des principes et valeurs du volontariat.

Graphique 2.1.6 Répartition des ruptures de contrat de volontariat en fonction des raisons



Source : PROVONAT, calculs DOE

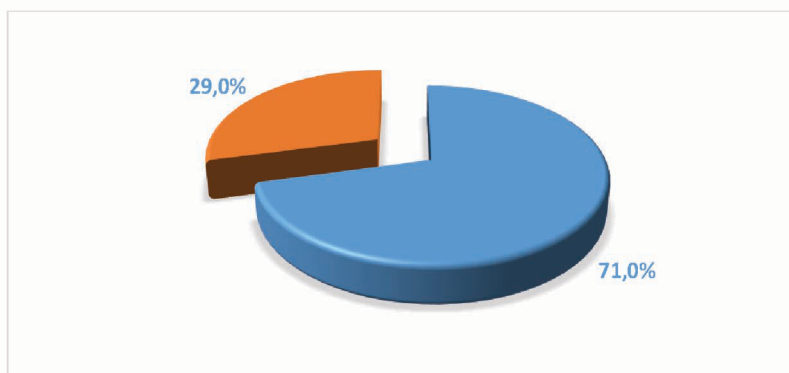
II-2-Programme AIDE

Destiné aux Togolais des deux sexes âgés de 18 à 40 ans, le programme AIDE a pour but d'accroître l'employabilité des jeunes diplômés sans emploi par l'acquisition de compétences techniques, des habiletés et des savoirs être, à travers une première expérience en entreprise. Ce programme permet aussi aux employeurs de disposer d'une base des compétences à laquelle ils peuvent faire recours à terme.

- **Les candidatures enregistrées**

Le programme AIDE a enregistré au cours de l'année 2013 au total 8286 candidatures dont 2402 femmes, soit 29,0%.

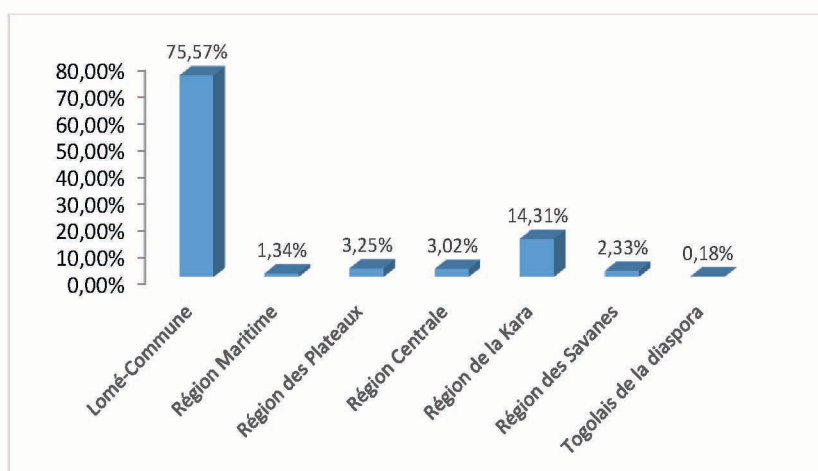
Graphique 2.2.1 Répartition des candidatures enregistrées selon le sexe



Source : ANPE, calculs DOE

Le plus grand nombre de candidatures a été enregistré dans Lomé-commune (75,6%) suivie de loin par la région de la Kara (14,3%). Les autres régions ont enregistré, chacune, moins de 4% des candidatures.

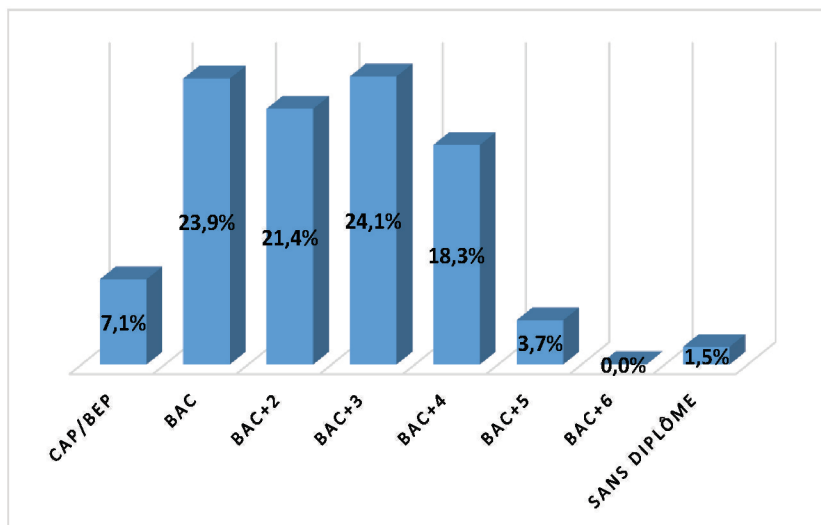
Graphique 2.2.2 Répartition des candidatures enregistrées selon la région



Source : ANPE, calculs DOE

Les diplômés du BAC II, DUT, DEUG, BTS, licence et maîtrise sont les plus représentés parmi les inscrits avec des proportions variant entre 18% et 25%. Il est enregistré très peu de candidats ayant un niveau supérieur ou égal au BAC+5. Les personnes n'ayant aucun diplôme ont aussi postulé.

Graphique 2.2.3 Répartition des candidatures enregistrées selon le diplôme



Source : ANPE, calculs DOE

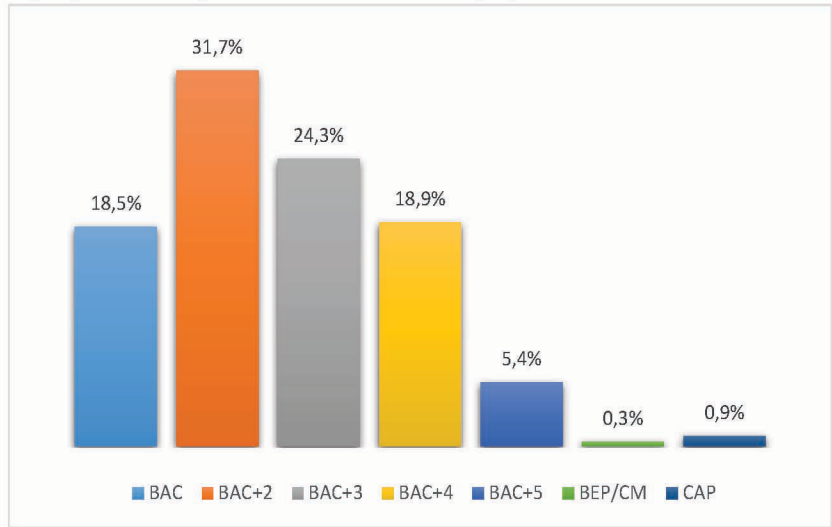
- **Offres de postes et placements**

Il a été enregistré 577 offres de postes de stage au cours de l'année 2013. Tous les placements ont été effectués au cours du deuxième semestre. Toutes les offres de postes à pourvoir ont été satisfaites.

L'analyse selon le sexe a révélé que les femmes ont occupé moins de postes de stage (34,8%) que les hommes (65,2%). Selon le domaine de formation, 26,2% des stagiaires placés ont reçu une formation en sciences économiques et de gestion, 17,3% en lettres et sciences humaines et 17,0% en commerce. Les domaines de formations les moins représentés relèvent de l'agronomie, l'agroalimentaire, la chaudronnerie, des statistiques, du journalisme et des transports.

Par ailleurs, les stagiaires les plus sollicités sont ceux qui ont le niveau BAC+2, toutes filières confondues (31,7%). Par contre, les titulaires de BEP/CM (0,3%) et du CAP (0,9%) sont les moins représentés.

Graphique 2.2.4 Répartition des candidats déployés selon le niveau d’instruction



Source: ANPE, calculs DOE

II-3-Fonds d’appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ)

Dans le but d’encourager l’auto emploi et de contribuer aussi à réduire davantage le sous-emploi et le chômage, l’Etat togolais a mis en place le Fonds d’appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) dont l’objectif principal est de promouvoir de l’entrepreneuriat des jeunes.

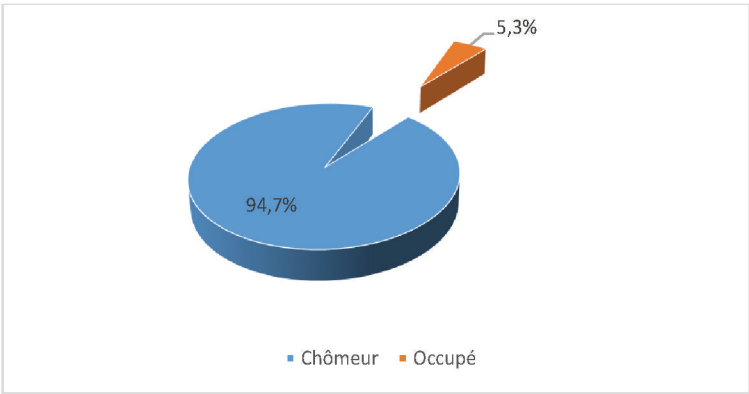
- Candidatures enregistrées

Au cours du second semestre 2013, le FAIEJ a enregistré 1261 candidatures qui sont majoritairement masculines (78,7%). Plus de la moitié (58,1%) des candidats a un âge compris entre 26 et 30 ans (tableau 5 en annexe).

Suivant le niveau d’instruction des candidats inscrits, 883 sont titulaires d’un BTS, DEUG, DUT ou d’une Licence. Parmi ces derniers, 20,5% sont des femmes.

Les candidats sans emploi représentaient 94,7% des postulants à l’accompagnement du FAIEJ.

Graphique 2.3.1 Répartition des candidats inscrits au FAIEJ selon le statut par rapport à l'emploi

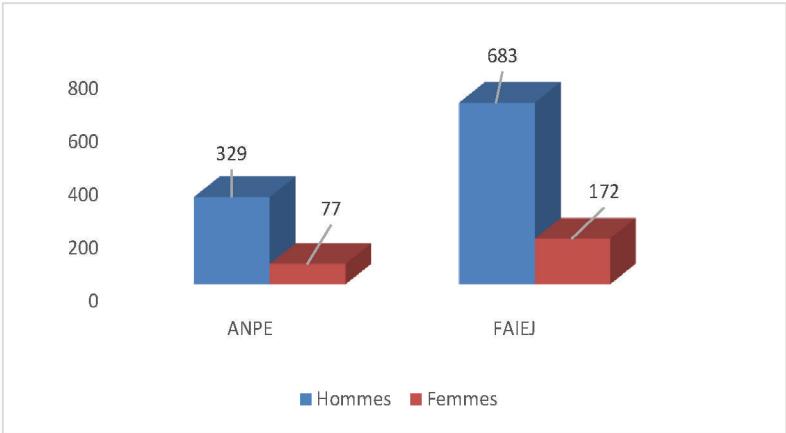


Source : FAIEJ, calculs DOE

- Formation en techniques de création et de gestion de micro entreprises**

Cette formation est donnée au bénéfice des candidats inscrits. Elle est assurée à la fois par le FAIEJ et l'ANPE. Ainsi, 406 jeunes dont 77 femmes (19,0%) ont été formés par l'ANPE et 855 jeunes dont 172 femmes (20,1%), par le FAIEJ.

Graphique 2.3.2 Répartition des candidats formés selon le sexe et par institution



Source FAIEJ, calcul DOE

- Projets enregistrés et financés**

A l'issue de la formation, les jeunes rédigent des plans d'affaires qui sont évalués et validés pour financement.

Au total, 57 projets dont 43 agricoles ont été financés, au cours de la période, par les microfinances partenaires du FAIEJ.

Parmi les projets enregistrés au FAIEJ au cours du second semestre 2013, près des 2/3 sont orientés vers l'Agriculture (45,2%) et le Commerce (17,3%).

Les porteurs de projets qui ont plus bénéficié du financement sont titulaires d'un diplôme universitaire (BAC II ou plus). Les jeunes nantis du BTS, DEUG, DUT ou de la Licence ont plus bénéficié du financement à la fin de leur formation (93,0%).

II-4-Agence nationale de promotion, de garantie et de financement des petites et moyennes entreprises et industries (ANPGF)

Placée sous la tutelle du ministère de l'économie et des finances, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) a pour mission de contribuer au financement et à la promotion des PME/PMI.

- **Projets enregistrés et financés**

L'ANPGF a enregistré 40 projets (dont 12 agricoles) émanant exclusivement des jeunes hommes, au cours du deuxième semestre 2013 (tableau 6 en annexe).

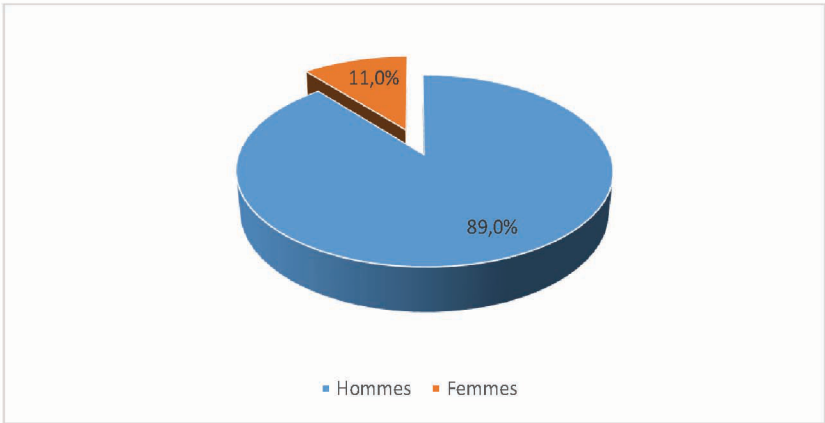
Selon le niveau d'instruction, 12 promoteurs sont alphabétisés et 13 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, l'ANPGF a financé 12 projets au total dont 4 provenant des diplômés du supérieur et 4 des promoteurs alphabétisés.

- **Formation des promoteurs**

Elle a formé 917 promoteurs de micro-entreprises en appui-conseil et en techniques managériales. Parmi ces promoteurs, 89,0% sont des hommes.

Graphique 2.4.1 Répartition des promoteurs de micro-entreprises selon le sexe



Source : ANPGF, calcul DOE

Par rapport aux branches d'activités, 198 promoteurs d'entreprises (soit 21,6%) de l'Immobilier, location et services aux entreprises, 110 de l'éducation (soit 12,0%) et 101 de l'agriculture, chasse et sylviculture (soit 11,0%) ont été les principaux bénéficiaires de formations de l'ANPGF (tableau 7 en annexe).

CHAPITRE III :

Marché du travail et formation

III-1-Enseignement technique et formation professionnelle (ETFP)

- **Analyse de l'offre et de la demande de formation**

- ❖ **Offre de formation**

L'offre de formation se répartit entre le public et le privé (privé laïc et privé confessionnel). La formation est assurée dans 174 établissements dont 24 dans le public soit environ 14,0% de l'offre totale. L'essentiel de ces structures de formation (61,7%) se trouve dans la région Maritime.

L'ETFP offre des formations dans une multitude de filières (32 filières en 2013) réparties entre la section tertiaire (7 filières) et la section industrielle (25 filières). Les durées de formation sont variables: le cycle court qui débouche directement sur le marché du travail et le cycle long qui conduit généralement à l'enseignement supérieur.

Il faut souligner qu'un nombre important d'ateliers d'apprentissage évoluant dans le non formel assurent des formations dans plusieurs corps de métiers.

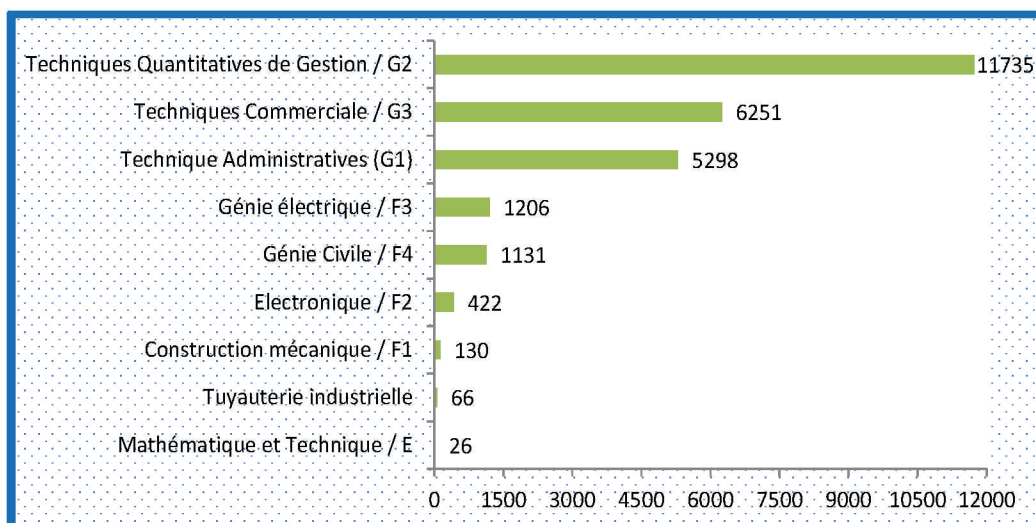
- ❖ **Demande de formation**

En 2013, les effectifs de l'ETFP s'élèvent à 31 255 apprenants dont 13 016 filles, soit 41,6%. Les effectifs du privé représentent 65,6% du total.

Les formations de longue durée, majoritairement développées par le privé, sont prépondérantes et comptent 83,8% des effectifs de l'ETFP. L'orientation de ces formations est davantage tournée vers le secteur tertiaire où 76,5% des apprenants sont inscrits.

Les apprenants se sont orientés plus vers les filières du tertiaire long (G1, G2 et G3) où il est observé 23 284 élèves soit 74,5% de l'effectif total. Par contre, les filières industrielles (F1, Ti/1 et E) semblent ne pas attirer les apprenants. Seuls 222 apprenants y sont inscrits, soit 0,7% de l'effectif total.

Graphique 3.1.1 Répartition des effectifs des apprenants dans les filières du cycle long en 2013

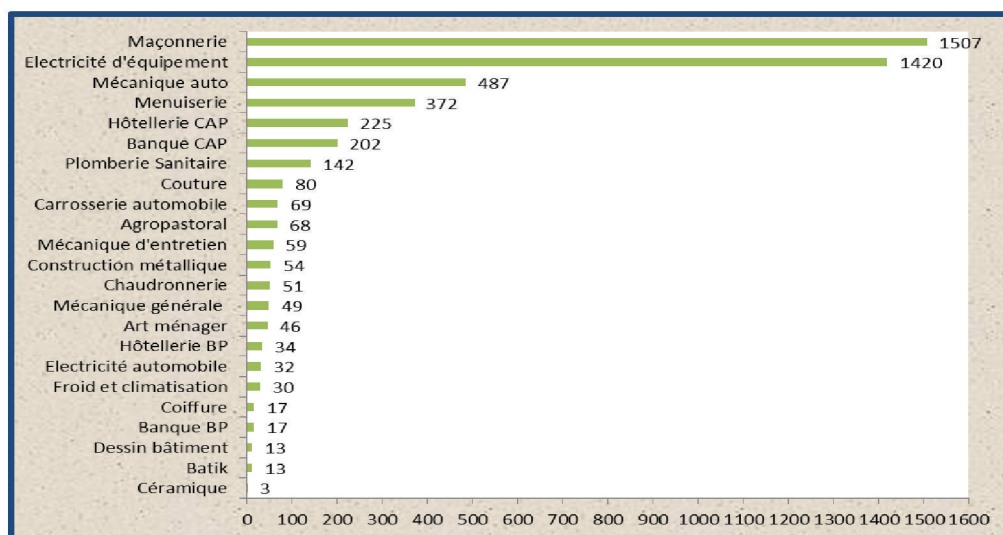


Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

Par ailleurs, les formations du cycle court, peu développées (16% des effectifs), sont essentiellement tournées vers les métiers industriels qui sont l'apanage du public.

La répartition des effectifs selon les filières industrielles du cycle court montre que les inscriptions sont principalement orientées vers la maçonnerie (1 507 apprenants), l'électricité d'équipement (1 420 apprenants), la mécanique automobile (487 apprenants) et la menuiserie (372 apprenants). Les inscriptions dans les filières tertiaires du cycle court (hôtellerie et banque CAP) représentent 8, 4%.

Graphique 3.1.2 Répartition des effectifs des apprenants dans les filières du cycle court en 2013



Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

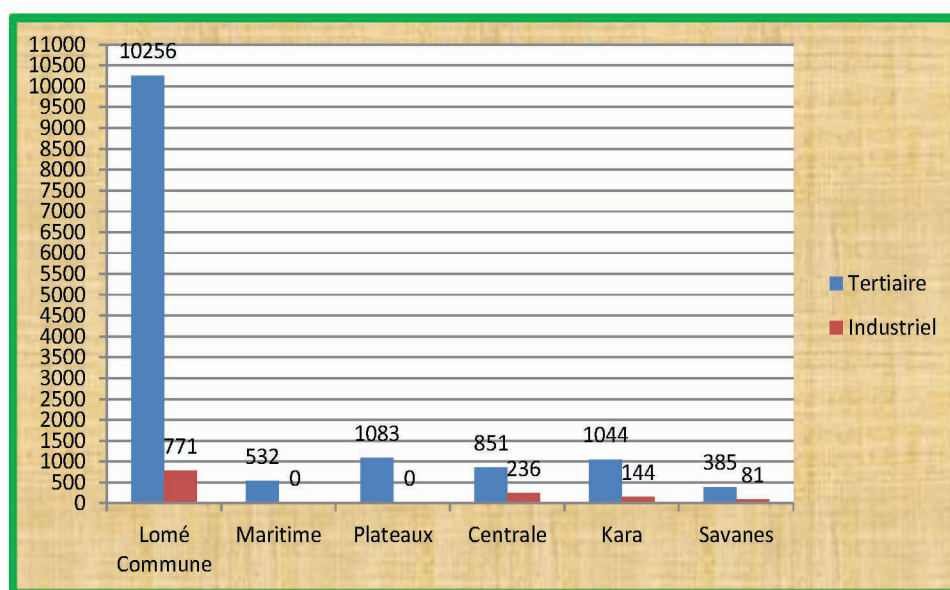
- **Efficacité interne du système ETFP**

- ❖ **Examen de baccalauréat première partie (BAC-I)**

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, 15 383 élèves ont été présentés à l'examen de baccalauréat première partie (BAC I) dont 7 875 filles, soit 51,2%. La répartition par section montre que 14 151 élèves présentés relèvent de la section tertiaire et 1 232 élèves de la section industrielle.

Une analyse suivant les régions montre que Lomé-commune compte plus de candidats que les autres régions dans la section tertiaire comme dans la section industrielle. En effet, 71,7% de l'ensemble des candidats sont présentés dans Lomé-commune car elle concentre l'essentiel des structures de formation. Les régions Maritime et Plateaux n'ont pas présenté de candidats dans les filières de la section industrielle en 2013.

Graphique 3.1.3 Répartition des effectifs présentés au BAC I par section et par région en 2013

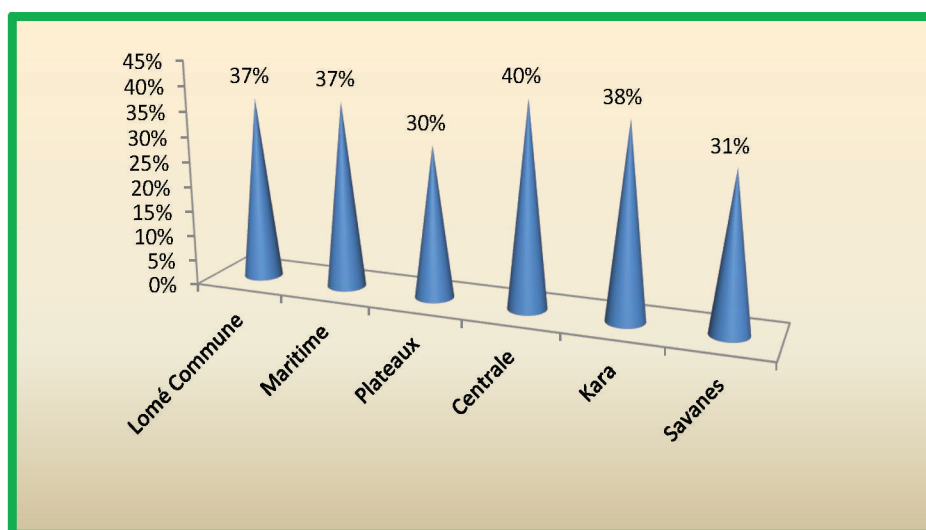


Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

Au total, 5 590 élèves ont réussi au BAC I sur 15 383 présentés au cours de l'année scolaire 2012/2013, soit un taux de réussite de 36,3%. Les filières de la section tertiaire ont affiché un taux de 35,1% contre 50,6% dans les filières de la section industrielle.

L'analyse des résultats globaux par région montre que la région centrale a obtenu le meilleur taux de réussite (40,3%) et la région des Plateaux a obtenu le plus faible pourcentage (30,2%).

Graphique 3.1.4 Taux de réussite par région au BAC I en 2013



Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

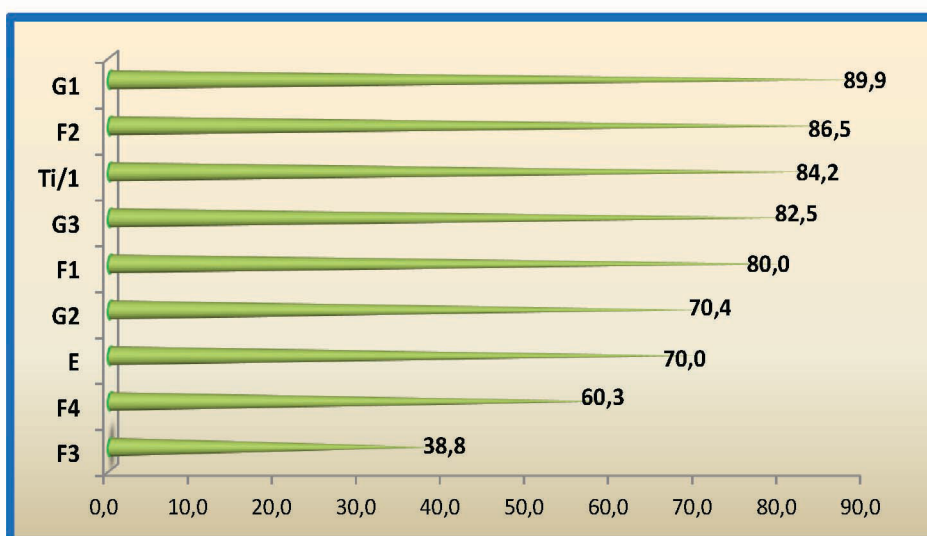
❖ Examen de baccalauréat deuxième partie (BAC-II)

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, un effectif de 7 053 élèves est présenté à l'examen de baccalauréat deuxième partie (BAC II). Suivant la section, la majorité des élèves provient des filières de la section tertiaire soit 96,2% de l'effectif total des candidats avec une forte prédominance de la filière G2 (54,6% des candidats), contre 3,8% provenant des filières de la section industrielle.

Lomé-Commune compte le plus grand nombre d'effectifs des filières de la section industrielle (75,5%) et des filières de la section tertiaire (69,8%) présentés à l'examen du BAC II.

Sur les 7 053 élèves présentés, 5 344 ont réussi, soit un taux global de réussite de 75,8%. Toutes les filières affichent un taux de réussite supérieur ou égal à 60,0% exceptée la filière F3 (38,8%).

Graphique 3.1.6 Taux de réussite par filière au BAC II en 2013



Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

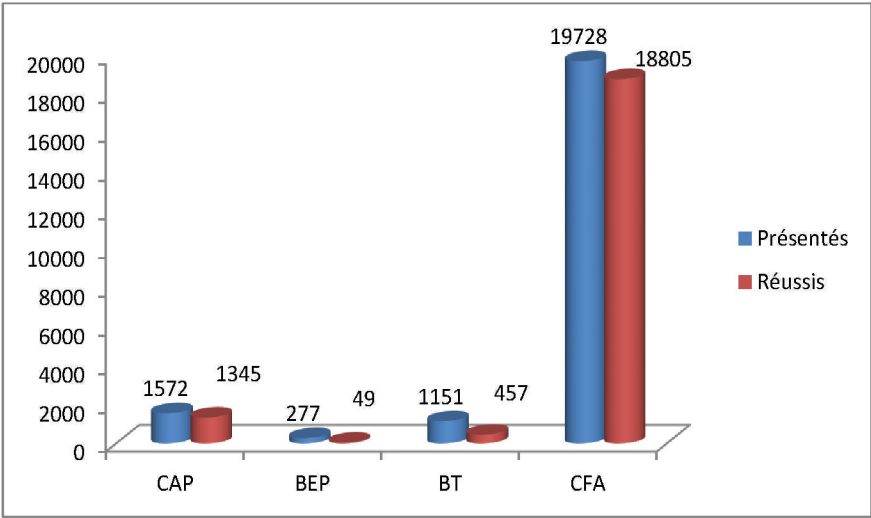
❖ Examens de la formation professionnelle

Dans l'ensemble, 22 728 apprenants se sont présentés au cours de l'année 2012/2013 dont 19 728 apprenants (soit 86,8%) au Certificat de fin d'apprentissage (CFA). Pour l'examen du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), 1 572 apprenants ont été présentés.

Exceptée la région de la Kara où les filles sont plus nombreuses que les garçons à l'examen du Brevet de technicien (BT), une supériorité numérique du sexe masculin est observée aux autres examens professionnels dans toutes les régions.

Sur 1 572 apprenants présentés au CAP, 1 345 ont réussi, soit un taux de 85,6%. S'agissant du BT, seulement 457 sur 1 151 candidats ont réussi, soit un taux de 39,7%. Le taux de réussite le plus élevé est enregistré à l'examen du CFA (95,3%) alors que celui du BEP est de 17,7%.

Graphique 3.1.7 Répartition des effectifs des apprenants présentés et admis selon les différents examens professionnels au cours de l'année 2012/2013



Source: Statistiques du METFP et calculs DOE

III-2-Enseignement supérieur public

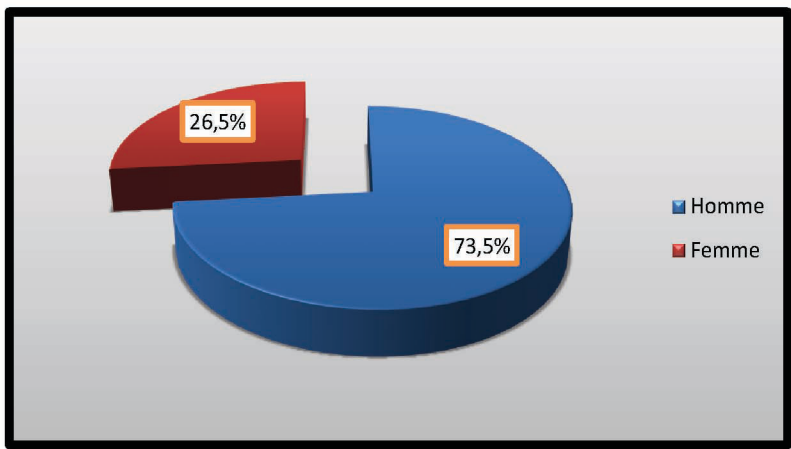
En l'absence des données fournies par l'université de Kara, seules les données de l'Université de Lomé (UL) sont traitées et analysées dans cette partie.

L'organisation académique à l'UL au cours de l'année universitaire 2012-2013 et par rapport au système Licence Master Doctorat (LMD), font distinguer huit (08) domaines d'études à savoir (i) les Sciences et Technologie, (ii) les Sciences agronomiques, (iii) les Sciences de Santé, (iv) les Sciences économiques et de gestion, (v) les Sciences de l'Homme et de la société, (vi) les Sciences juridiques, politiques et de l'administration, (vii) les Sciences de l'éducation et de la formation et (viii) les Lettres, langues et arts.

- **Effectif des étudiants inscrits**

Au total 43 675 étudiants se sont inscrits au cours de l'année universitaire 2012-2013 dont 11 595 filles, soit 26,5%.

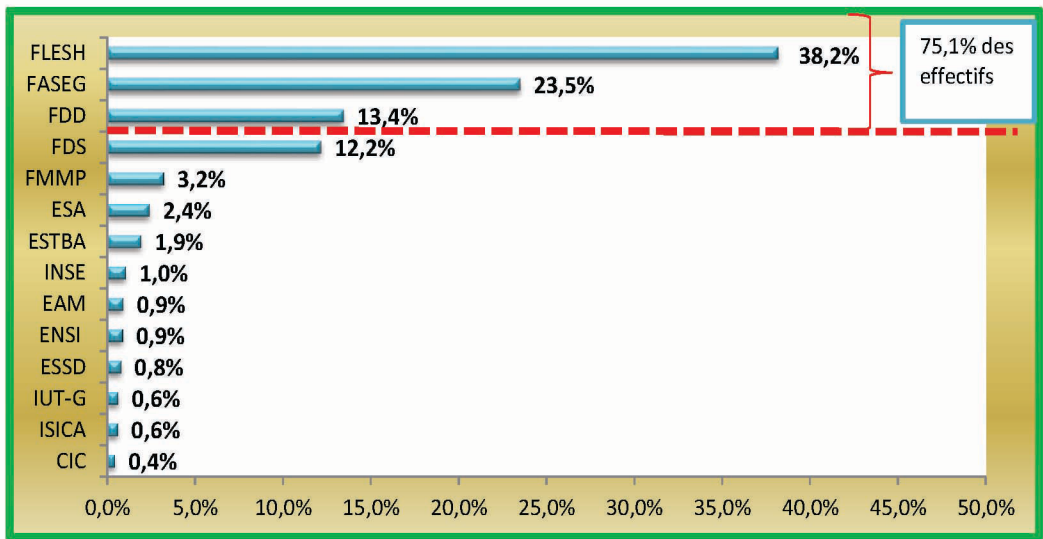
Graphique 3.2.1 Répartition des étudiants inscrits selon le sexe en 2013



Source: Statistiques de l’UL et calculs DOE

Dans l’ensemble, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) a enregistré plus d’étudiants, soit 38,2% suivie de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG) avec 23,5% et de la Faculté de droit (13,4%). Ainsi, trois étudiants sur quatre inscrits à l’UL se retrouvent dans ces facultés. Le Centre d’informatique et de calcul (CIC) compte le moins d’étudiants (0,4%).

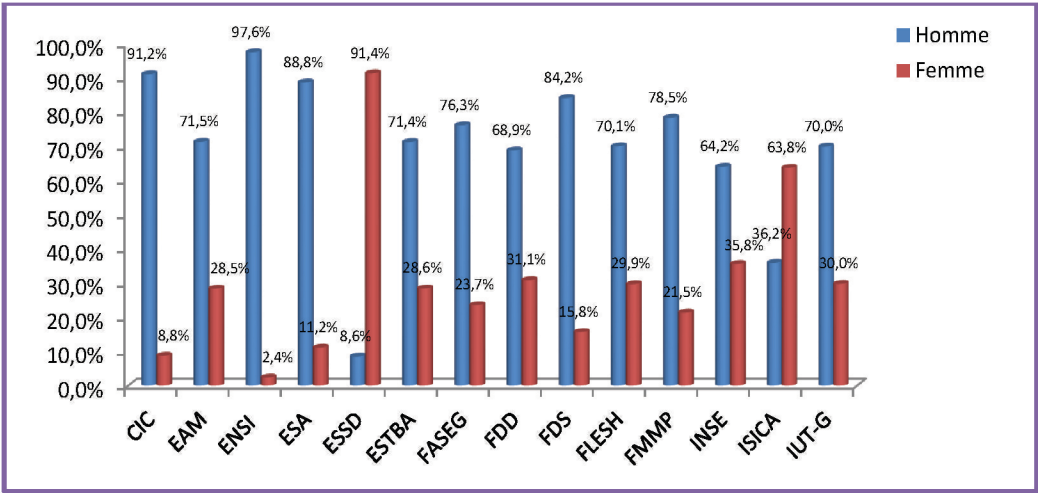
Graphique 3.2.2 Répartition des étudiants inscrits à l’UL par département en 2013



Source: Statistiques de l’UL et calculs DOE

Une analyse selon le sexe laisse apparaître que l’Ecole Supérieure de Secrétariat de Direction (ESSD) et l’Institut des sciences de l’information, de la communication et des arts (ISICA) présentent une proportion plus importante d’étudiantes (respectivement 91,4% et 63,8%). Par contre, dans les établissements comme ENSI (2,4%), CIC (8,8%) et ESA (11,2%). Les filles sont moins représentées.

Graphique 3.2.3 Répartition des étudiants inscrits par sexe et par département en 2013



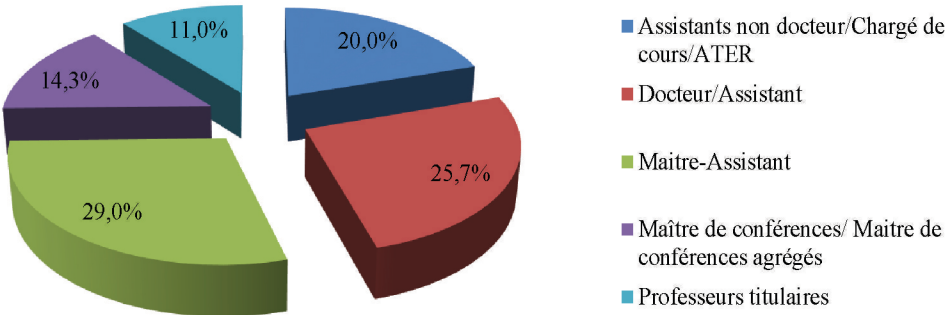
Source: Statistiques de l’UL et calculs DOE

• **Corps enseignant**

Au total 580 enseignants dont 62 femmes ont assuré l’enseignement sur le campus universitaire de Lomé. Une proportion plus importante des enseignants est observé, quel que soit le sexe, au niveau de 3 établissements à savoir la FLESH (27,1%), la FMMP (21,6%) et la FDS (20,5%).

La répartition des enseignants par grades académiques montre qu’il y a 11,0% de professeurs titulaires, 14,3% de maîtres de conférence et 29,0% maîtres assistants et aux 25,7% assistants-docteurs.

Graphique 3.2.4 Répartition des enseignants par grade universitaire en 2013

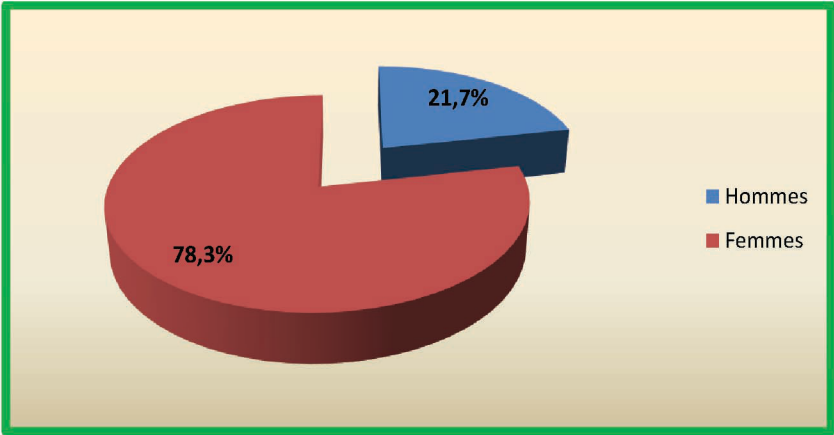


Source: Statistiques de l’UL, calculs DOE

III-3-Alphabétisation

Au cours de l’année 2013, le gouvernement a mené des actions pour améliorer les capacités de la population en matière d’alphabétisation. Ces actions ont fait passer le nombre total de personnes alphabétisées de 11 989 en 2012 à 13 631 en 2013, soit une augmentation de 13,7%. L’analyse montre que les femmes ont plus bénéficié des actions d’alphabétisation (78,3%).

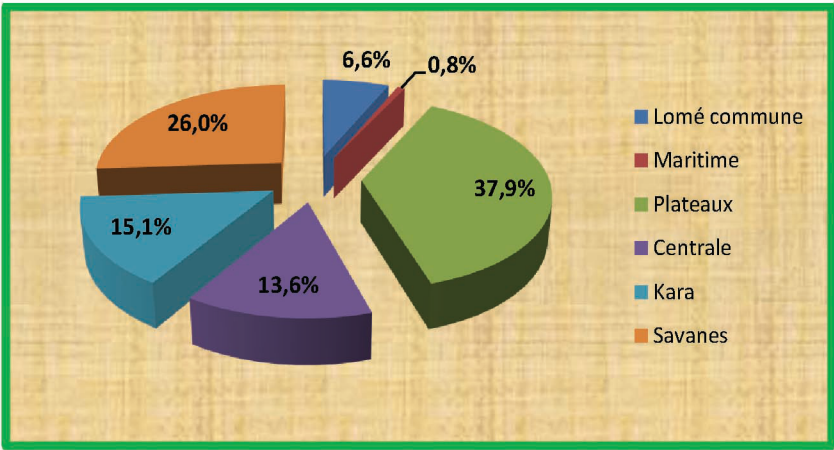
Graphique 3.3.1 Répartition des adultes alphabétisés selon le sexe en 2013



Source: Statistiques du MASPFA et calculs DOE

En considérant la répartition des personnes alphabétisées au niveau régional, on constate que les régions des Plateaux et des Savanes comptent plus de personnes bénéficiaires avec respectivement 38% et 26% de l’ensemble des adultes alphabétisés. Par contre, la région Maritime y compris Lomé commune compte moins d’adultes alphabétisés (7,4%).

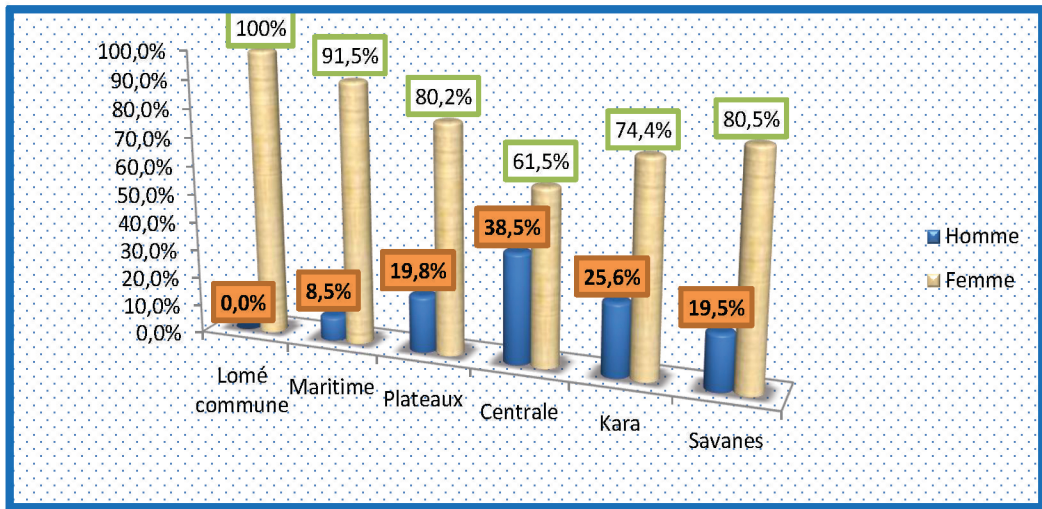
Graphique 3.3.2 Répartition des adultes alphabétisés par région en 2013



Source: Statistiques du MASPFA et calculs DOE

Dans toutes les régions, il apparaît à travers les données que l’alphabétisation intéresse plus les femmes que les hommes. En effet, Lomé-commune (100%), les régions Maritime (91,5%), Savanes (80,5%) et Plateaux (80,2%) des personnes alphabétisées sont des femmes.

Graphique 3.3.3 Répartition des adultes alphabétisés par région et par sexe en 2013



Source: Statistiques du MASPFA et calculs DOE

▪ **Renforcement des capacités**

Cette partie traite les informations relatives aux activités de renforcement des capacités menées par le Fonds national d’apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP).

Les capacités de 634 salariés ont été renforcées grâce à l’appui financier du FNAFPP. Ce renforcement a concerné 27 femmes et 607 hommes.

Dans le cadre de ce renforcement de capacités, le secteur privé a plus bénéficié du financement du FNAFPP comparativement au public et au parapublic. En effet, 80,0% des travailleurs bénéficiaires proviennent du secteur privé, contre 9,8% du public et 10,2% du parapublic.

Tableau 3.3.1 Répartition des salariés formés par secteur en 2013

Secteur	Nombre de salariés formés		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Public	62	0	62
Parapublic	65	0	65
Privé	480	27	507
Total	607	27	634

Source: FNAFPP, calculs DOE

Les appuis financiers du FNAFPP ont concerné au total 9 entreprises dont 4 à Lomé et 5 dans la région Maritime, toutes dirigées par des hommes.

CHAPITRE IV :

Sécurité sociale

IV-1-Affiliations aux organisations patronales

Seuls quatre regroupements d’entreprises ont fourni les informations pour l’élaboration de ce bulletin à savoir l’Association des grandes entreprises du Togo (AGET), le Groupement togolais des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries (GTPME/PMI), le Groupe des professionnels de l’industrie du pétrole(GPP) et l’Association des sociétés de zones franches (ASOZOF).

Au 31 décembre 2013, il est enregistré, 66 entreprises à l’ASOZOF avec 68,2% de sociétés anonymes (SA) et 27,3% de sociétés à responsabilité limitée (SARL). Au niveau de l’AGET, il est dénombré 35 entreprises dont 94,3% de sociétés anonymes (SA). Le GTPME/PMI est composé de 32 entreprises dont toutes sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL). Le GPP regroupe le moins d’entreprises qui sont toutes des sociétés anonymes.

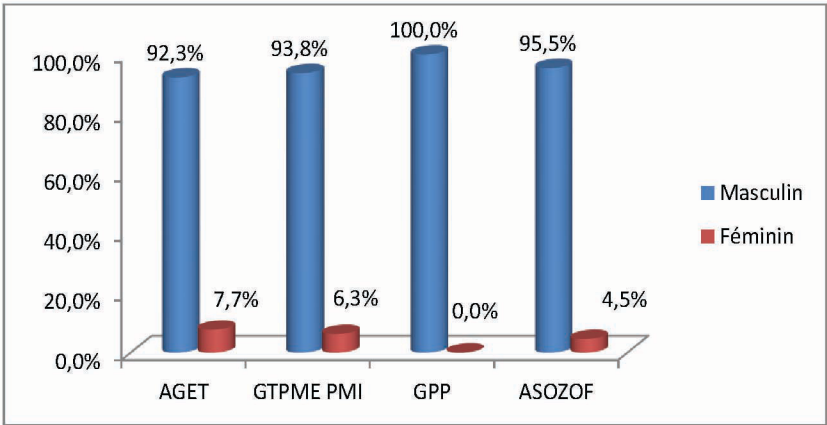
Tableau 4.1.1 Répartition des entreprises selon la forme juridique et les regroupements d’entreprises au second semestre 2013

Forme juridique	AGET		GTPME/ PMI		GPP		ASOZOF	
SA	33	94,3%	0	0,0%	5	100,0%	19	28,8%
SARL	2	5,7%	32	100,0%	0	0,0%	45	68,2%
SARL-U	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	3,0%
Ensemble	35	100,0%	32	100,0%	5	100,0%	66	100,0%

Source :AGET, GTPME-PMI, GPP et ASOZOF, calculs DOE.

Il est compté moins de femmes responsables d’entreprises que d’hommes, quel que soit le regroupement d’entreprises considéré. En effet, il est observé seulement 7,7% des femmes parmi les chefs d’entreprises à l’AGET. S’agissant du GTPME/PMI et de l’ASOZOF, les femmes chefs représentent respectivement 6,3% et 4,5%. Par contre, le GPP n’a enregistré aucune femme chef.

Graphique 4.1.1 Répartition des responsables d’entreprises selon le sexe et les regroupements d’entreprises

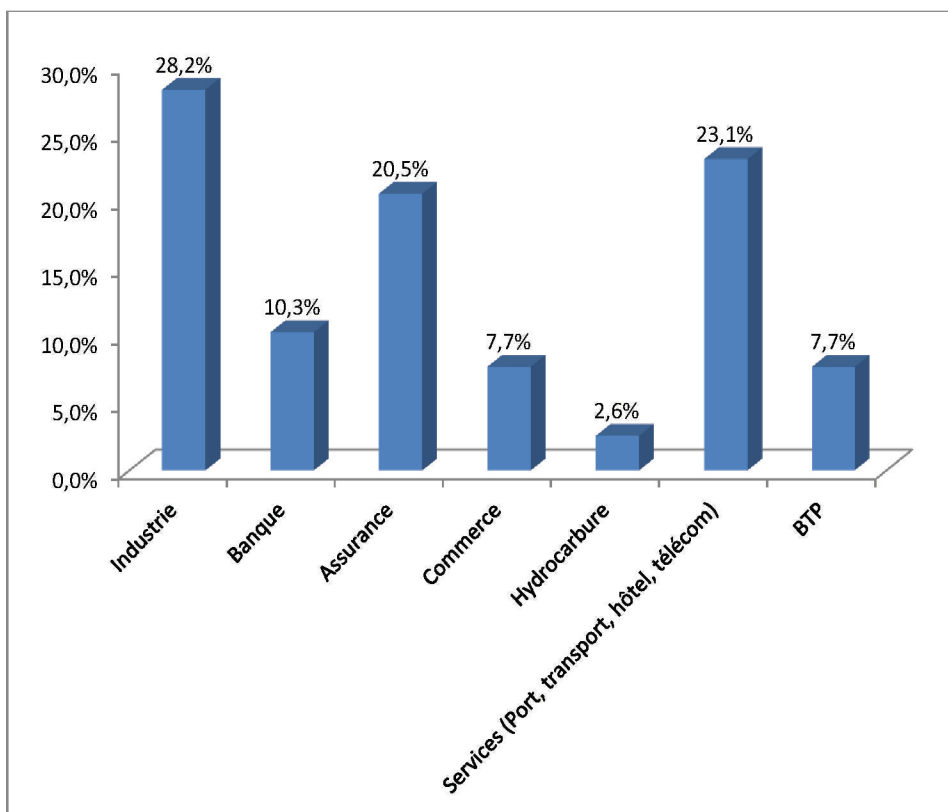


Source : AGET, GTPME/PMI, GPP et ASOZOF, calculs DOE.

- **Domaine d'activités par regroupement d'entreprises**

Au second semestre 2013, l'AGET a regroupé plus d'entreprises opérant dans le domaine industriel (28,2%) que ceux des services (port, transport, hôtel et télécom) représentant 23,1% et de l'assurance (20,5%). Les entreprises opérant dans les hydrocarbures, sont les moins représentées (2,6%).

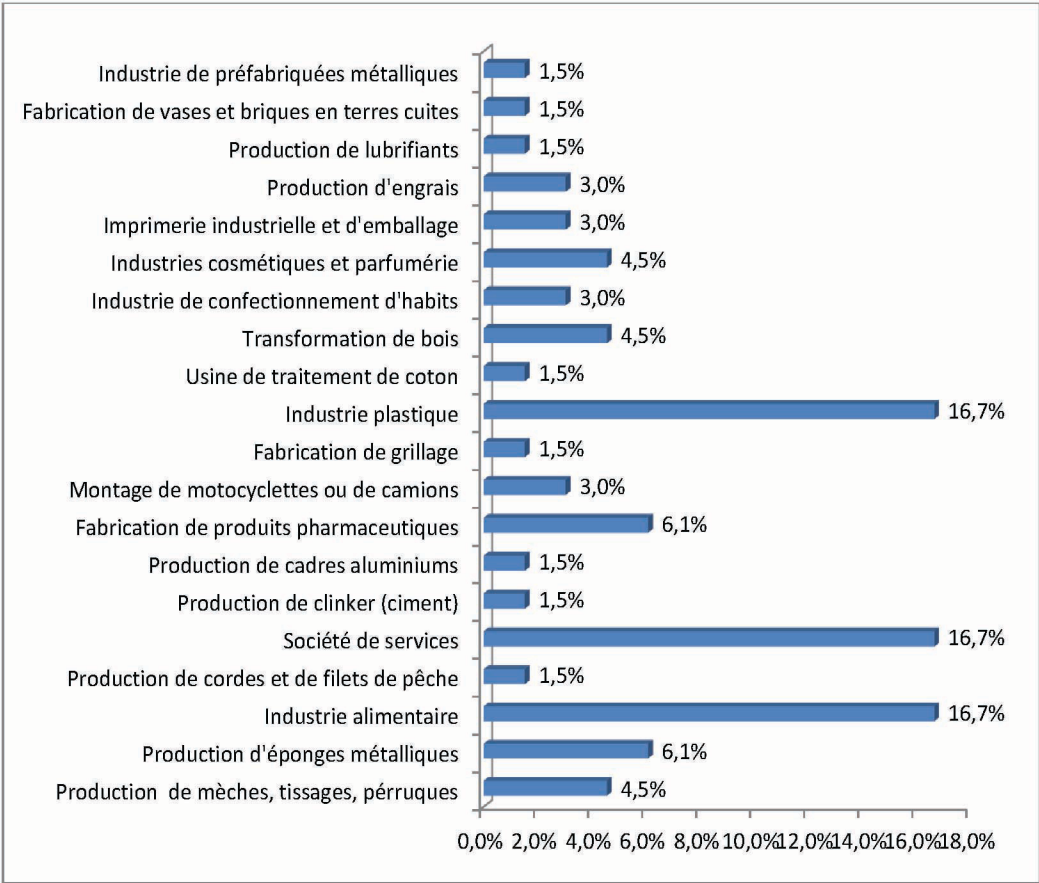
Graphique 4.1.2 Répartition des entreprises de l'AGET selon le domaine d'activité



Source : AGET, calculs DOE.

L'ASOZOF regroupe des entreprises opérant dans 20 domaines d'activités. Les domaines les plus représentatifs sont l'« industrie alimentaire », l'« industrie plastique » et les « services » avec chacun un taux de 16,7% de l'effectif total des entreprises.

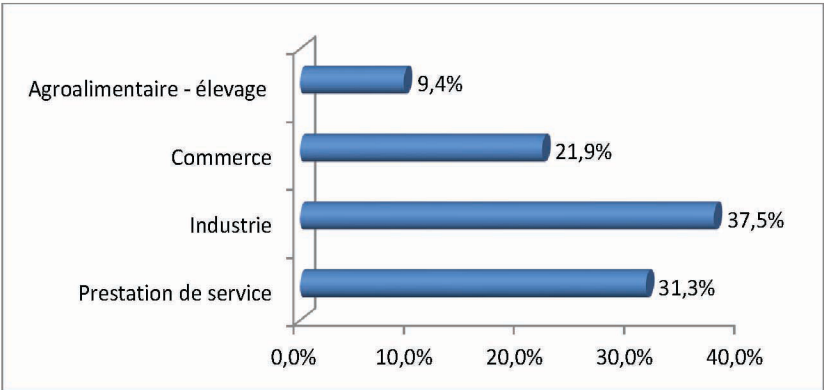
Graphique 4.1.3 Répartition des entreprises de l'ASOZOF selon le domaine d'activité



Source : ASOZOF, calculs DOE.

Le domaine « Industrie » (37,5%) est le plus représenté au niveau de GTPME/PMI contre 31,3% des entreprises qui sont dans les prestations de service et 21,9% dans le commerce. Seulement 9,4% des entreprises opèrent dans l'agroalimentaire et élevage.

Graphique 4.1.4 Répartition des entreprises de GTPME/PMI selon le domaine d'activité



Source : GTPME/PMI, calculs DOE.

En ce qui concerne le GPP, ses 5 entreprises sont dans la production du pétrole.

IV-2-Affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)

Au 31 décembre 2013, 9 184 structures sont affiliées à la CNSS. La majorité de ces structures (84,8%) se trouvent dans la région Maritime y compris Lomé-commune. La région Centrale est le lieu où il y a le moins de structures affiliées (3,5%).

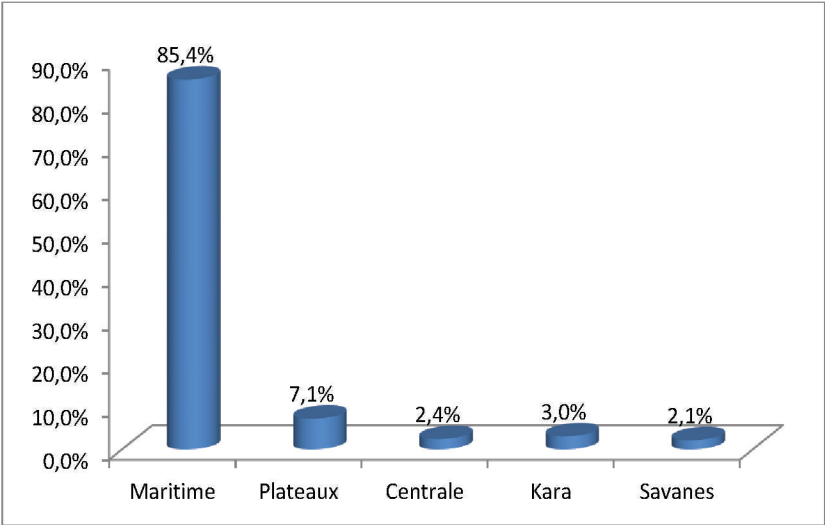
Tableau 4.2.1 Répartition des structures affiliées en 2013 par région et par type de structures

Régions	Public	Parapublic	Privé+mixte	Ensemble
Maritime	58.6%	72.7%	85.8%	84.8%
Plateaux	14.3%	10.9%	3.6%	4.0%
Centrale	8.7%	9.1%	3.3%	3.5%
Kara	10.6%	7.3%	3.6%	3.8%
Savanes	7.8%	0.0%	3.7%	3.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : CNSS, calculs DOE.

En 2013, 94 751 travailleurs ont été affiliés à la CNSS. Au cours de la période, 85,4% des travailleurs affiliés proviennent de la région Maritime contre 14,6% enregistrés dans les autres régions. Dans la région des Savanes, on compte moins de travailleurs inscrits à la CNSS (2,1%).

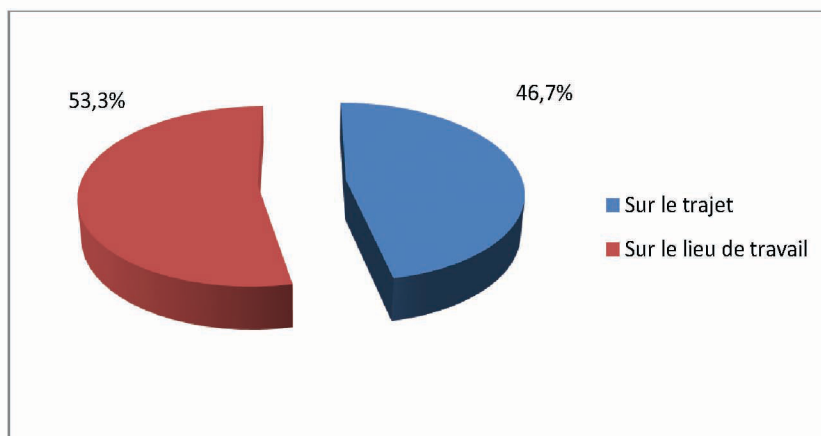
Graphique 4.2.1 Répartition des travailleurs inscrits en 2013 selon les régions



Source : CNSS, calculs DOE.

En 2013, 1 675 cas d’accidents de travail ont été enregistrés dont 53,3% sur le lieu de travail contre 46,7% sur le trajet.

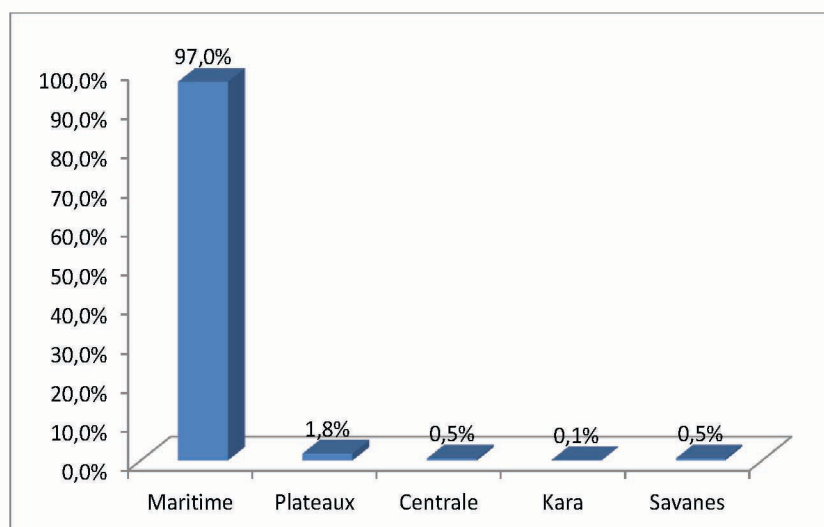
Graphique 4.2.2 Répartition des accidentés enregistrés en 2013 selon le lieu



Source : CNSS, calculs DOE.

Presque la totalité des accidents professionnels (97,0%) se sont produits dans la Maritime contre 1,8% dans la région des Plateaux. Il a été dénombré moins de cas d'accidents dans la région de la Kara.

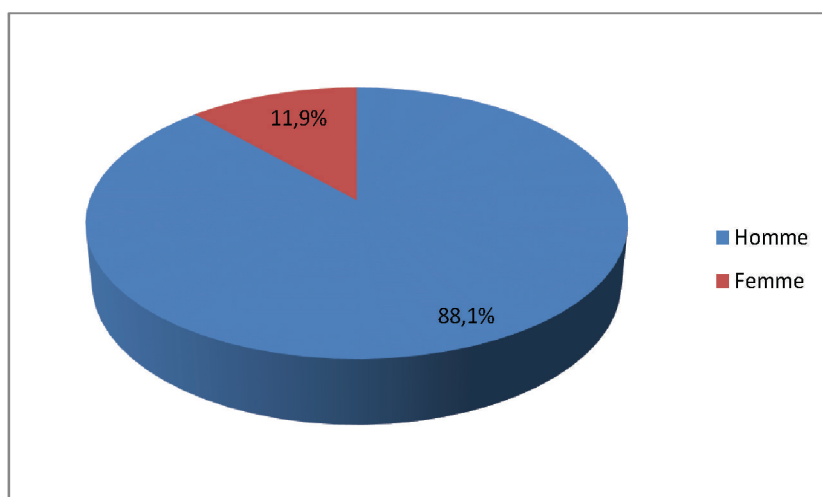
Graphique 4.2.3 Répartition des accidentés enregistrés en 2013 selon les régions



Source : CNSS, calculs DOE.

En 2013, parmi les victimes, les hommes ont plus été touchés. En effet, 88,1% des accidentés ont été des hommes. Suite à ces cas d'accidents, huit personnes, toutes de sexe masculin ont perdu la vie.

Graphique 4.2.4 Répartition des accidentés en 2013 selon le sexe

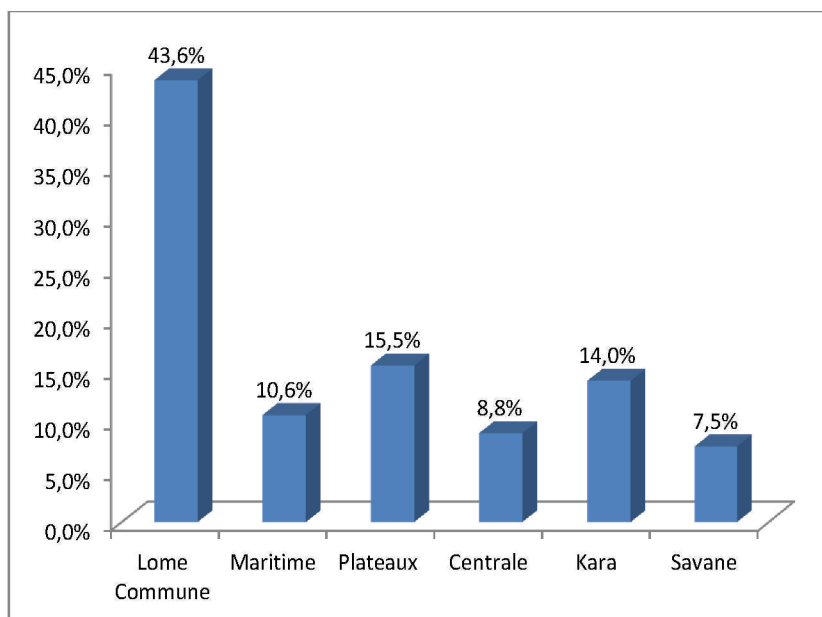


Source : CNSS, calculs DOE.

IV-3-Assurance maladie INAM

Au 31 décembre 2013, l'INAM comptait 55 411 assurés sociaux dont 9 194 femmes, soit 16,6%. L'INAM a enregistré plus d'assurés sociaux à Lomé commune, constituant 43,6% des inscrits depuis le démarrage de ses activités. En dehors de Lomé-commune, on dénombre plus de personnes immatriculées à l'INAM dans les régions des plateaux et Kara avec respectivement 15,5% et 14,0%.

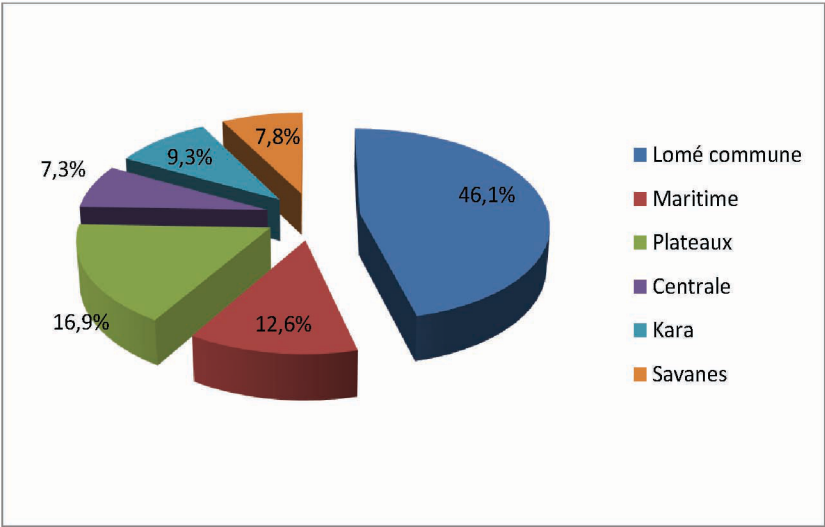
Graphique 4.3.1 Répartition des fonctionnaires affiliés par région au 31 décembre 2013



Source : INAM, calculs DOE

Au cours du second semestre 2013, il est inscrit 2091 personnes immatriculées dont 12,8% sont des femmes. Selon les régions, l’institut a inscrit plus de personnes à Lomé commune (46,1%), que dans les autres régions. La région Centrale a enregistré le moins d’assurés sociaux (7,3%).

Graphique 4.3.2 Répartition des fonctionnaires inscrits par région au second semestre 2013

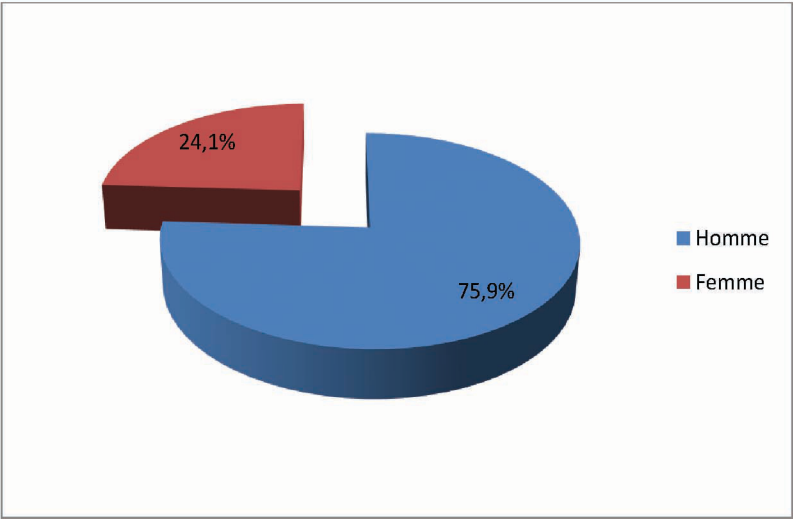


Source : INAM, calculs DOE

• **Retraités inscrits à l’INAM**

Les agents publics à la retraite s’inscrivent également à l’INAM. Il est enregistré, au 31 décembre 2013, 11 963 retraités. Seulement 24,1% de cette catégorie sont des femmes.

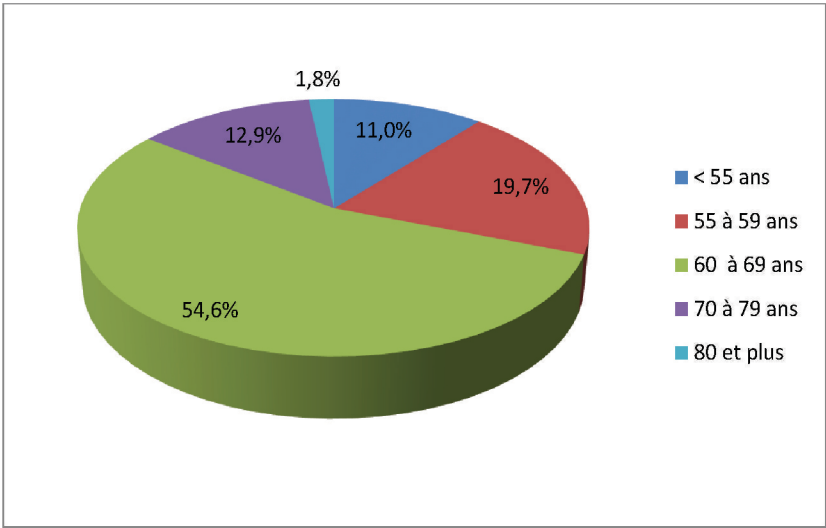
Graphique 4.3.3 Répartition des retraités inscrits par sexe au 31 décembre 2013



Source : INAM, calculs DOE

Les retraités de la tranche d'âge 60-69 ans ont été les plus nombreux à s'inscrire, constituant 54,6% des retraités inscrits. Ceux dont l'âge est compris entre 55 et 59 ans ont représenté 19,7%. Les retraités octogénaires ou plus ne représentent que 1,8%.

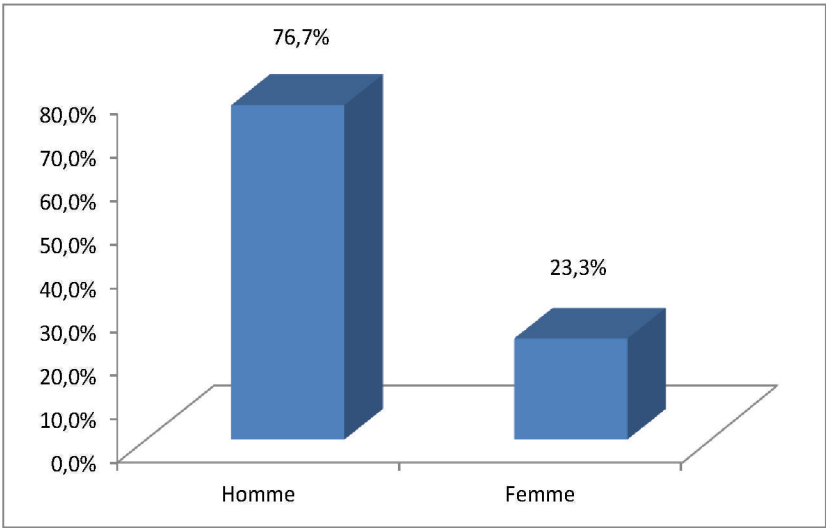
Graphique 4.3.4 Répartition des retraités inscrits par tranche d'âge au 31 décembre 2013



Source : INAM, calculs DOE

Au cours du second semestre 2013, les femmes retraitées inscrites à l'INAM (23,3%) ont été faiblement représentées comparativement aux hommes retraités.

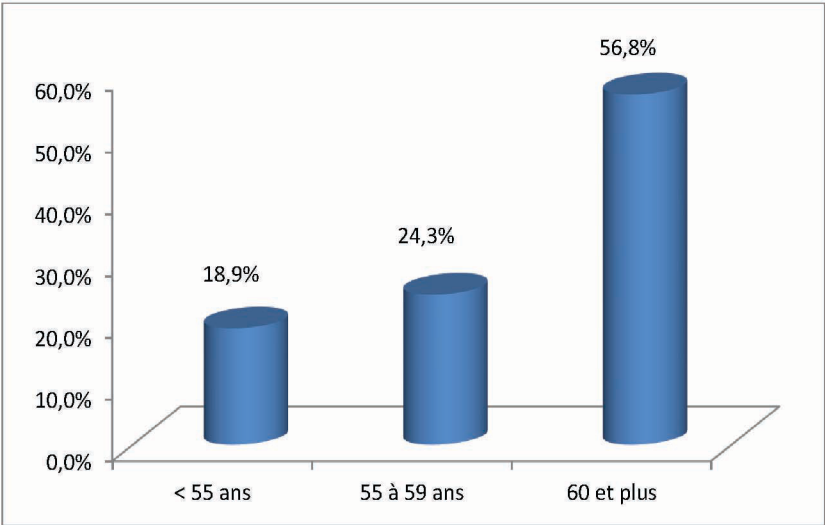
Graphique 4.3.5 Répartition des retraités inscrits par sexe au second semestre 2013



Source : INAM, calculs DOE

L'analyse du graphique suivant fait observer que la majorité (56,8%) des retraités inscrits ont au moins 60 ans. Les retraités de moins de 55 ans inscrits à l'INAM sont minoritaires au cours du semestre, soit 18,7%.

Graphique 4.3.6 Répartition des retraités inscrits par tranche d'âge au second semestre 2013



Source : INAM, calculs DOE

CHAPITRE V :

Indicateurs socio-économiques

Ce chapitre présente l'évolution des indicateurs économiques tels que : les prix moyens des produits de première nécessité, l'indice harmonisé des prix à la consommation, le taux d'inflation et le nombre d'entreprises créées au Centre de formalités des entreprises (CFE) au cours du second semestre 2013.

V-1-Prix moyens des produits de première nécessité de juillet à décembre 2013

De juillet à décembre 2013, les prix des produits de première nécessité ont connu divers niveaux d'évolution, bien que ceux des produits pétroliers et du gaz soient restés stables. Ainsi, les prix moyens du maïs, du riz importé brisé, du chinchard fumé (akpala), de la viande de bœuf, de l'huile rouge (zomi), de la tomate, des haricots (blanc et rouge) et du charbon de bois ont évolué en dents de scie. Les prix moyens du mil, de l'huile végétale, de l'igname et du gari ont baissé. Par contre, ceux du riz importé long grains et du chinchard frais ont augmenté.

Les prix moyens du kg du haricot blanc, du gari, du mil, du maïs, de la tomate et de l'igname ont connu une baisse importante variant de 11,6% à 42,8%. Par contre, les prix moyens du kg de charbon de bois, du chinchard frais, du litre de l'huile de palme traditionnelle (Zomi) et du chinchard fumé ont connu une hausse respective de 5,2%, 5,4%, 6,3% et 14,7%.

Tableau 5.1.1 Evolution des prix moyens (en FCFA) des produits de première nécessité de juillet à décembre 2013

Désignation des produits	Unités	juil-	août-	sept-	oct-	nov-	déc-
Maïs séché en grains crus vendu au grand bol	Kg	190	201	195	163	151	164
Mil en grains crus vendu au petit bol	Kg	345	341	341	317	321	291
Riz importé brisé vendu au petit bol	Kg	536	513	-	532	510	544
Riz importé longs grains vendu au petit bol	Kg	495	488	-	500	508	503
Viande de boeuf avec os au kg	Kg	2 100	2 117	2 131	2 092	2 100	2 100
Chinchard frais (Akpalamoumou)	Kg	1 323	1 362	1 397	1 439	1 389	1 394
Akpala fumé (Chinchard)	Kg	2 117	2 108	2 173	2 151	2 171	2 428
Huile de palme traditionnelle (Zomi)	L	863	850	804	888	900	917
Huile végétale (Nioto)	L	765	758	758	758	756	750
Tomates rondes (Pomme)	Kg	575	362	288	357	532	500
Igname	Kg	434	350	301	259	309	249
Farine de manioc (Gari)	Kg	532	443	417	440	403	371
Haricots blancs secs	Kg	509	522	555	494	492	450
Haricots rouges secs	Kg	434	471	477	463	416	420
Charbon de bois	Kg	121	122	118	122	124	127
Essence 'SUPER' dans les stations services administrés	L	595	595	595	595	595	595
Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés	L	629	629	629	629	629	629
Gaz butane ou propane, 12 kg	12,5 kg	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
Gaz butane ou propane, 6 kg	6 kg	2 640	2 640	2 640	2 640	2 640	2 640

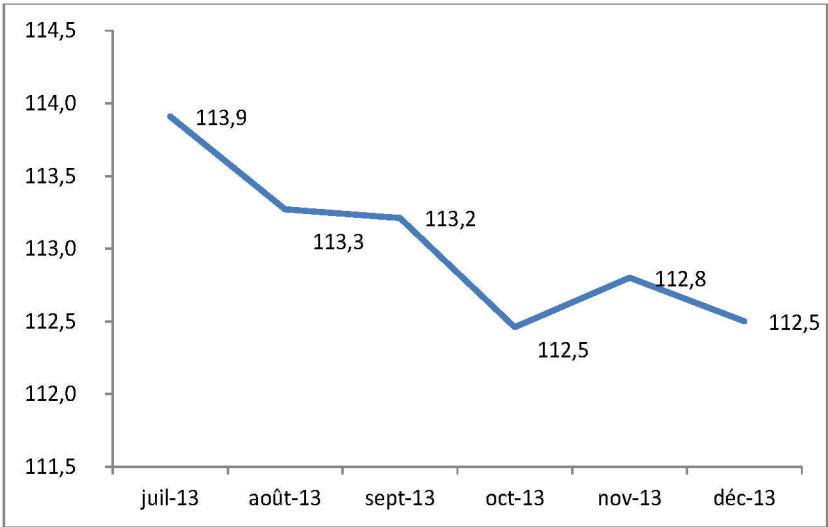
Source : INSEED

V-2-Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de juillet à décembre 2013

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est calculé dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il permet d'obtenir et de suivre le taux d'inflation de chaque Etat membre.

L'IHPC a diminué de manière générale entre juillet et décembre 2013 passant de 113,9 à 112,5, soit une baisse moyenne des prix à la consommation 0,7%. La baisse la plus sensible (0,7 point) au cours de la période est survenue entre septembre et octobre. L'IHPC moyen a augmenté de 0,3% dépassant sa valeur du second semestre de 2012 qui est de 0,2%.

Graphique 5.2.1 Evolution de l'IHPC de juillet à décembre 2013



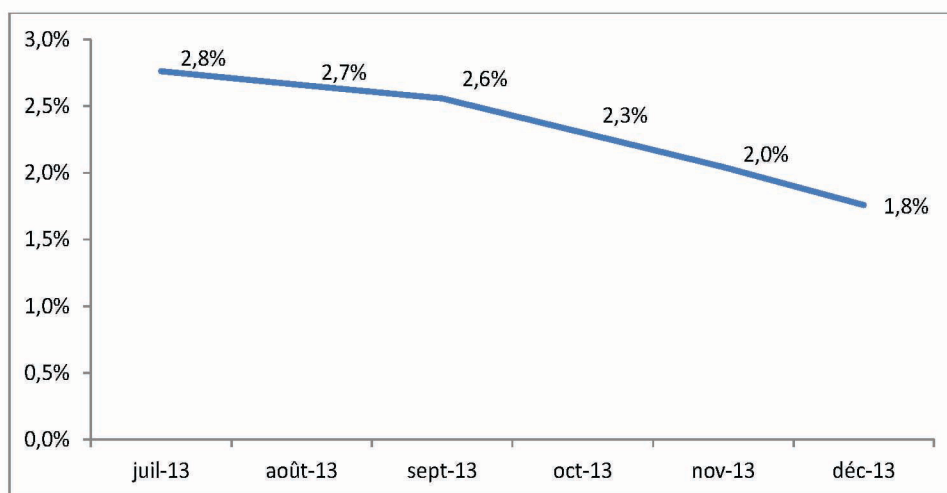
Source : INSEED

V-3-Taux d'inflation mensuelle de juillet à décembre 2013

Entre juillet et décembre 2013, le taux d'inflation mensuelle a diminué passant de 2,8% à 1,8%, soit une baisse d'un point de pourcentage. Cette diminution a été très sensible entre septembre et décembre.

Le taux d'inflation mensuel moyen du second semestre 2013 s'est retrouvé à 2,3%. Ce taux a baissé de 0,2 point par rapport à sa valeur au second semestre de 2012.

Graphique 5.3.1 Evolution du taux d'inflation mensuel de juillet à décembre 2013



Source : INSEED

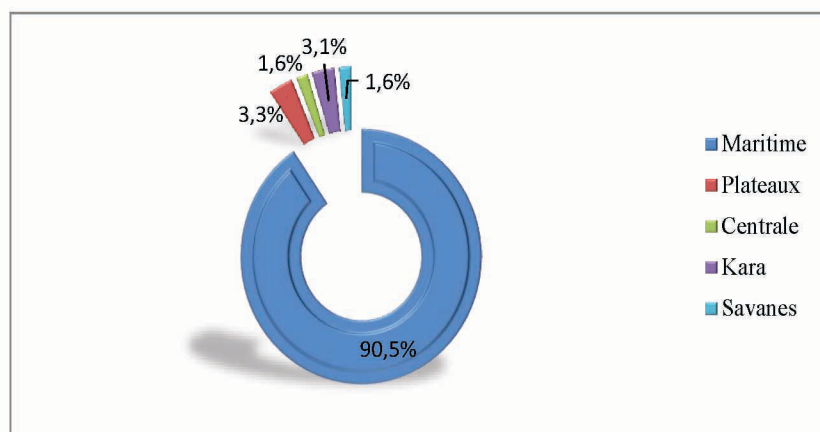
V-4-Création d'entreprises au cours du second semestre de 2013

L'effectif des entreprises enregistrées au cours de la période auprès du Centre de formalité des entreprises (CFE) s'élève à 2532. La plupart de ces entreprises (90,5%) sont des Etablissements individuels (E.I).

▪ Répartition spatiale des entreprises

En se référant à la région d'implantation du siège des entreprises enregistrées au cours de la période, il est constaté qu'un peu plus de 9 entreprises sur 10 ont leur siège dans la région maritime (y compris Lomé Commune). Respectivement, 3,3% et 3,1% des entreprises se retrouvent dans les régions des plateaux et de la Kara. Le reste (3,2%) des entreprises est équitablement repartie entre les régions centrale et des savanes.

Graphique 5.4.1 Répartition des entreprises créées et enregistrées au CFE selon la région d'implantation du siège

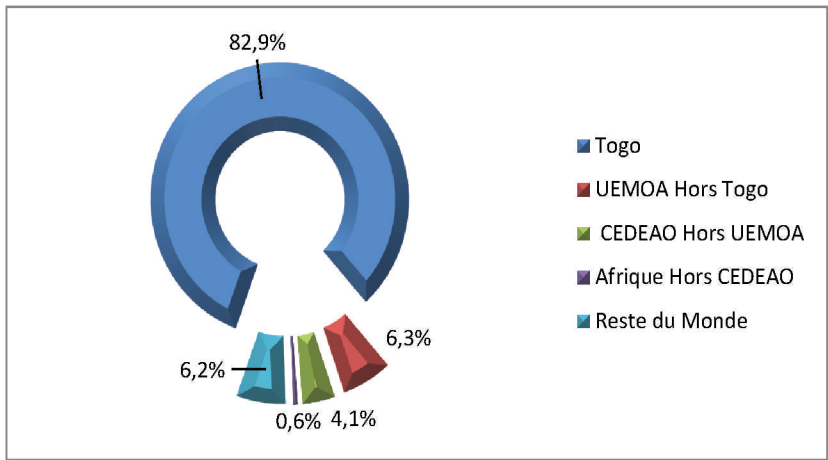


Source : CFE, calculs DOE

Les promoteurs de ces entreprises sont majoritairement des africains. Seulement 6,2% des entreprises (soit 146) ont des promoteurs viennent du reste du monde.

En effet, les entreprises dont les promoteurs ou les responsables sont de nationalité togolaise se chiffrent à 1 949, loin devant celles dont les promoteurs sont originaires de l'espace UEMOA excepté le Togo, qui représentent 6,3% (148). Respectivement, 4,1% (96) et 0,6% (13) sont les parts des entreprises enregistrées qui ont des promoteurs provenant des territoires de la CEDEAO non compris les pays de l'UEMOA et du reste de l'Afrique.

Graphique 5.4.2 Répartition des entreprises enregistrées au CFE selon la nationalité des promoteurs

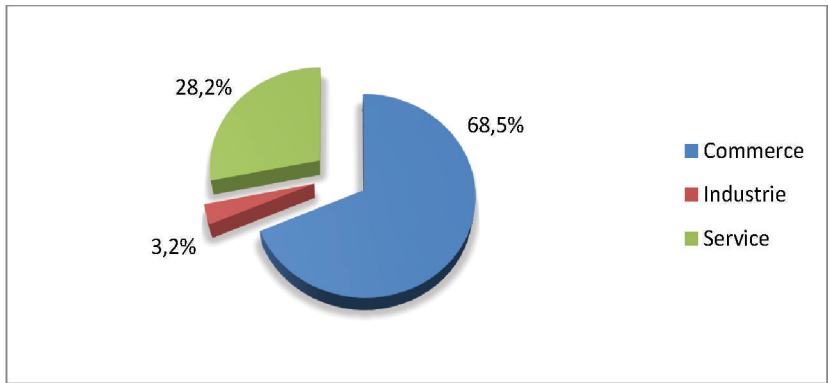


Source : CFE, calculs DOE

▪ **Création d'entreprises selon le secteur d'activité**

Parmi les entreprises enregistrées, les entreprises commerciales sont majoritaires (68,5%) suivies de celles de services (28,2%). Par contre, les entreprises industrielles sont faiblement représentées (3,2%).

Graphique 5.4.3 Répartition des entreprises enregistrées selon le secteur d'activité

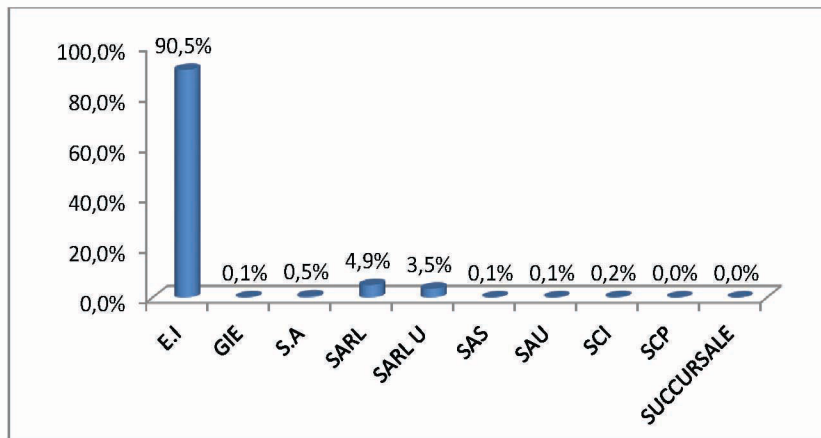


Source : CFE, calculs DOE

▪ Création d'entreprises selon la forme juridique

Parmi les entreprises enregistrées, la plupart (90,5%) sont des Etablissements individuels (E.I). Il est par contre, noté une faible proportion des SARL (4,9%), des SARLU (3,5%) et des SA (0,5%) dans les enregistrements du CFE.

Graphique 5.4.4 Répartition des entreprises enregistrées selon la forme juridique



Source : CFE, calculs DOE

ANNEXE

Tableau 1 : Répartition des offres d'emploi enregistrées par les Bureaux de placements selon la famille de métiers de juillet à décembre 2013

Code	Emploi recherché (Famille de métiers)	Effectif des offres enregistrées à l'ANPE	Effectif des offres enregistrées dans les bureaux privés
1	Métiers de l'agriculture, de l'hydrologie, de la pêche et de la sylviculture	1,1%	0,0%
2	Métiers du bâtiment et des travaux publics	2,7%	8,8%
3	Métiers de la production industrielle	0,0%	0,0%
4	Métiers de la maintenance et de la réparation	0,0%	8,8%
5	Métiers des transports et de la logistique	4,4%	0,0%
6	Métiers de la gestion administrative et financière	26,9%	61,8%
7	Métiers juridiques	0,0%	2,9%
8	Métiers du commerce	5,5%	5,9%
9	Métiers de la création artisanale	0,0%	0,0%
10	Métiers de boucher, de l'hôtellerie et de la restauration	10,4%	0,0%
11	Métiers de l'éducation et de l'enseignement	4,4%	0,0%
12	Métiers de la culture et de la communication	11,0%	11,8%
13	Métiers de la santé	0,0%	0,0%
14	Métiers des services aux ménages et aux personnes	30,2%	0,0%
15	Métiers des cultes	0,0%	0,0%
16	Métiers des mines	3,3%	0,0%
	Total	100,0%	100,0%

Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

Tableau 2 : Répartition des candidatures de volontaires enregistrées selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Nombre de candidatures par sexe		Total	
	Féminin	Masculin	Effectif	%
15 - 19 ans	9	5	14	0,6%
20 - 24 ans	564	373	937	39,0%
25 - 29 ans	590	401	991	41,3%
30 - 35 ans	200	173	373	15,5%
36 ans et plus	49	38	87	3,6%
Total	1412	990	2402	100,0%

Source : PROVONAT, calculs DOE

Tableau 3 : Répartition des volontaires placés par branche d'activités de l'entreprise et par sexe de juillet à décembre 2013

Branche d'activités	Nombre d'offres d'accueil de volontaires		Total	
	Hommes	Femmes	Effectif	%
Agriculture, chasse et sylviculture	62	17	79	10,5%
Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	25	13	38	5,1%
Activités d'administration publique	178	115	293	39,1%
Education	84	29	113	15,1%
Santé et action sociale	136	91	227	30,3%
Total	485	265	750	100,0%

Source : PROVONAT, calculs DOE

Tableau 4 : Répartition de candidats déployés par niveau d'instruction et par sexe

Niveau d'instruction	Féminin		Masculin		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
BAC	33	16,4%	74	19,7%	107
BAC+2	82	40,8%	101	26,9%	183
BAC+3	52	25,9%	88	23,4%	140
BAC+4	26	12,9%	83	22,1%	109
BAC+5	6	3,0%	25	6,6%	31
BEP/CM	2	1,0%	0	0,0%	2
CAP	0	0,0%	5	1,3%	5
Total	201	100,0%	376	100,0%	577

Source : AIDE, calculs DOE

Tableau 5 : Répartition des jeunes inscrits au FAIEJ par âge et par sexe de juillet à décembre 2013

Groupe d'âges	Hommes		Femmes		Ensemble
15 à 20 ans	3	0,3%	0	0,0%	3
21 à 25 ans	135	13,6%	41	15,2%	176
26 à 30 ans	576	58,1%	172	63,9%	748
31 à 40 ans	278	28,0%	56	20,8%	334
Total	992	100,0%	269	100,0%	1261

Source : FAIEJ, calculs DOE

Tableau 6 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF par niveau d'instruction et par sexe du promoteur de juillet à décembre 2013

Niveau d'instruction	Hommes		Femmes		Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	
Aucun	0	0,0%	0	0,0%	0
Alphabétisé	12	30,0%	0	0,0%	12
Primaire	3	7,5%	0	0,0%	3
Premier cycle du secondaire (Collège)	7	17,5%	0	0,0%	7
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	4	10,0%	0	0,0%	4
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	1	2,5%	0	0,0%	1
Supérieur 1 (niveau BTS/DEUG/DUT/Licence)	5	12,5%	0	0,0%	5
Supérieur 2 (Maîtrise Master et plus)	8	20,0%	0	0,0%	8
Total	40	100, 0%	0	0,0%	40

Source : ANPGF, calculs DOE

Tableau 7 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF par branche d'activités de l'entreprise et par type de renforcement de juillet à décembre 2013

Branche d'activités	Type de renforcement	
	Appui - conseil	Formation en technique managériale des en/ses
B1-Agriculture, chasse et sylviculture	12	89
B2-Pêche, pisciculture, aquaculture	3	34
B3-Activités extractives	0	9
B4-Activités de fabrication	4	64
B5-Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1	11
B6-Construction	5	60
B7-Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques	3	34
B8-Hôtels et restaurants	2	10
B9-Transports, activités des auxiliaires de transport et communication	2	25
B10-Activités financières	8	93
B11-Immobilier, location et services aux entreprises	16	182
B12-Activités d'administration publique	4	42
B13-Education	9	101
B14-Santé et action sociale	5	40
B15-Activités à caractère collectif ou personnel	3	32
B16-Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1	8
B17-Activités des organisations extraterritoriales	0	5
Total	78	839

Source : ANPGF, calculs DOE

Equipe de rédaction

Kokouvi Delali ABBEY, *Directeur de l'Observatoire de l'emploi*

Djigbodi AGLOBO, *Macro économiste*

Messan Amévi NYAVO, *Analyste Statisticien*

Eyawélé ATTA, *Economiste de l'éducation*

Amétépé Komi SEGLA, *Ingénieur Statisticien Economiste*

Aklesso MAMAH-KAO, *Conseiller en emploi*

Yacoubou TIANKPA, *Conseiller en emploi*

